

ROBERT MANDROU

*Professeur à l'Université de Paris X
Directeur d'études
à l'École pratique des Hautes Études*

Introduction à la France moderne

(1500-1640)

Essai de Psychologie historique

Édition d'avril 1989
précédée d'une préface
de Pierre Goubert

ÉDITIONS ALBIN MICHEL

Chapitre premier

L'homme physique : l'alimentation et l'environnement

Pour qui entreprend d'éclairer les mentalités modernes, la question de l'alimentation mérite assurément la première place : en vertu du *primum vivere*, sans nul doute, puisque les hommes des XVI^e et XVII^e siècles ont connu, comme leurs aïeux de temps plus anciens, la hantise de leur subsistance quotidienne. Chacun connaît l'image de Taine, si vraie pour tout l'Ancien Régime : « Le peuple ressemble à un homme qui marcherait dans un étang, ayant de l'eau jusqu'à la bouche : à la moindre dépression du sol, au moindre flot, il perd pied, enfonce et suffoque. » Une année pluvieuse, un gel tardif, un orage de juillet, et c'est toute une province dans l'angoisse, et la disette.

Mais cette vérité dûment reconnue a engendré une conception trop étroite de l'histoire de l'alimentation : en mettant l'accent sur la question des céréales, elle a persuadé les historiens soucieux de ces réalités matérielles de camper un homme sac à tous grains, mais sac à seuls grains. Il est bien sûr que la plus grande préoccupation de ces hommes a été tournée vers les céréales, l'expérience leur ayant montré combien celles-ci étaient supérieures à tous autres aliments par leur rendement en calories, empiriquement pressenti. D'où l'importance accordée à ces problèmes de tous les âges : la production, la conservation, l'utilisation de ces précieux grains. De là encore, une psychose d'inquiétude qui n'a plus son équivalent dans la psychologie pay-sanne d'aujourd'hui : bonne ou mauvaise récolte, cela

compte encore, c'est plaie d'argent ; mais « écoute s'il pleut », jadis en Franche-Comté comme en Beauce, c'est un appel lancé dans l'anxiété, la crainte de la famine... Réserver la terre au grain, le grain aux hommes ; bien conserver ce grain, à l'abri des intempéries, des mulots, des voleurs, problèmes économiques, techniques, mais sociaux surtout : qui conserve le blé, spéculer sur le blé, c'est clair pour tous. Chauverey l'écrit à Granvelle en 1574, le cardinal, de Naples, lui ayant envoyé une recette pour garder le froment au grenier cinq ou six ans « autant beau et frais comme quant l'on l'y met » ; et d'ajouter : « si la recette a lieu, chacun gardera son bled, et ne vendront que les nécessiteux, de manière qu'il faudra que les povres achètent pour vivre à la volonté des riches ». A quoi nous pouvons joindre — au moins pour les villes — une quatrième préoccupation : faire circuler ces grains, ce dont il sera encore question au XVIII^e siècle, avec Turgot, et même dans la première moitié du XIX^e.

Cependant, quelle que soit l'importance d'une histoire des prix et des marchés des céréales, d'une évaluation de la production et de la consommation des grains, il faut bien reconnaître, à la lumière des recherches de la diététique actuelle, que la question à élucider est aussi celle d'un régime alimentaire : monotonie d'un régime trop céréalier certes, mais aussi faiblesse de l'alimentation carnée, insuffisance en calories, en protéines, en vitamines, toutes ces données qui évoquent les carences alimentaires des pays sous-développés, sont à examiner ici également — dans la mesure du possible documentaire : et avec toutes les répercussions qui peuvent en découler sur la force musculaire, la capacité de travail, la vitalité des êtres soumis à pareil régime. Les hommes de l'époque moderne ont cherché à réaliser un équilibre alimentaire, avec plus ou moins de bonheur : cet équilibre, comportant ses insuffisances chroniques ou momentanées, est lui-même fait d'un régime à composants variables, se suppléant les uns aux autres selon les nécessités des saisons et surtout des intempéries. Il a assuré le maintien du groupe social, sa survie dans des conditions physiologiques que nous connaissons mal assurément, mais qu'il importe de délimiter, de préciser au mieux ⁽¹⁰⁾.

I. LES ÉLÉMENTS DE L'ALIMENTATION

Décrivant le régime d'Indiens canadiens dans toute son étrangeté, un chroniqueur écrit en 1612 « sans sel, sans pain et sans vin » ⁽¹¹⁾. Et nous voici ramenés, d'entrée de jeu, aux céréales : elles sont présentes sur toutes les tables, sous forme de pain ⁽¹²⁾, de bouillies, de galettes ; elles constituent la base de l'alimentation dans toutes les classes de la société. Le bourgeois a des réserves : dans son grenier, sacs de grains, de farine, comme toujours dans sa huche un morceau de pain ; nul ne s'aviserait de fermer sa maison à la nuit tombante sans s'être assuré que cette réserve est bien en place. Le commun peuple — des campagnes ou des villes — ne conçoit pas son existence de chaque jour sans quelque farine : c'est fréquemment un pain d'orge et d'avoine mêlés, et souvent de froment et de seigle ; mais que vienne la disette, il est commun de faire des bouillies avec des châtaignes et des glands pilés ; pain noir ou pain blanc, c'est l'aliment essentiel, celui-là même qui est considéré par l'Église et les hommes comme un objet sacré, selon une tradition de très longue durée, qui ne s'est pas encore démentie à l'époque moderne. Faire une croix sur le pain avec la pointe du couteau avant de l'entamer, ou bien inculquer aux enfants un respect religieux du moindre croûton, c'est tout un : « Quand j'étais jeune enfant, écrit P. Viret, et j'oyais sonner la cloche pour aller à l'école, il me semble qu'elle disait ce qu'on m'avait mis en tête : « pain perdu, tu seras battu », et étais tout ébahi qu'elle avait dit vrai ⁽¹³⁾. »

Principale occupation du paysan, puisque toute l'agriculture est organisée pour produire le maximum de céréales, — dans l'assolement triennal, comme dans le biennal — et que longtemps l'agronomie aura pour seul but d'accroître les surfaces cultivées, les grains sont aussi la grande préoccupation des habitants des villes ; leur marché n'est jamais éloigné de l'hôtel de ville, sa surveillance est de tous les jours, comme celle de tous les métiers qui s'y rattachent : blattiers, qui achètent dans les campagnes et transportent en ville, meuniers souvent détestés, regrattiers qui achètent

et revendent et surtout boulangers, toujours tentés de rogner une poignée de pâte, fréquemment menacés de pillage et mal protégés contre les fureurs populaires. Assurer le ravitaillement en grains des grandes villes de l'époque, Lyon, Paris, Rouen, est affaire du Roi, qui achète du blé à l'étranger s'il est nécessaire, et qui fixe les prix avec minutie pour chaque qualité de pain. Sollicitude jamais démentie pendant toute cette époque, et même bien au delà ⁽¹⁴⁾.

Les céréales sont, d'une part, le produit de la terre que l'empirisme paysan a réussi à faire venir de la meilleure façon — même si les rendements de 5 ou 6 pour un nous paraissent aujourd'hui fort médiocres ; ainsi les régions aux sols pauvres, aux climats trop humides, comme la Bretagne, produisent froment, seigle, orge, millet. Mais, d'autre part, les récoltes suffisent à peine à nourrir toute la population : tout y concourt, la faiblesse des rendements — c'est-à-dire l'état des techniques —, les inégalités de la répartition surtout, puisque les rentiers du sol — propriétaires fonciers, nobles ou bourgeois, et l'Église — prélèvent leur part en nature dès la moisson. Ainsi se ferme le cercle : la production et la consommation de céréales s'équilibrant en années moyennes, la demande pressante ne peut qu'inciter le paysan à maintenir, sinon développer, sa production ; elle le détourne donc des cultures qui fourniraient les éléments d'un autre équilibre alimentaire. Et la consommation est d'autant plus forte qu'il y a peu de produits de complément d'un rendement important en calories ; point d'autres céréales largement répandues à notre époque : le maïs s'introduit lentement, semble-t-il, dans le Sud-Ouest au xvii^e siècle ; le riz, qui est mentionné dans quelques textes, n'est pas encore un produit de grande consommation ⁽¹⁵⁾. Gros mangeur de pain et de farines, le Français l'est resté... jusqu'à la révolution agricole des xviii^e et xix^e siècles ⁽¹⁶⁾.

Ce pain, les petites gens l'accompagnent à l'ordinaire de légumes : les « herbes potagères de leur jardin », navets, fèves, lentilles, pois, choux, poireaux, oignons, oseille, cuits à l'eau, ou apprêtés de façon plus compliquée à l'aide de graisse ou d'huile, de noix ou de navette ; ce qui n'offre pas une grande variété au total. Les plantes découvertes

en Amérique manquent évidemment : tomates, haricots, aubergines, pommes de terre ; mais aussi beaucoup de légumes, moins répandus que les premiers cités, cultivés par des moines dans leurs potagers, ou par des botanistes, amateurs de produits rares ; certains importés parfois d'Orient au cours du moyen âge, ainsi le melon, l'artichaut, le chou-fleur, la rhubarbe, l'endive... Pain trempé et légumes : tel est le plat du pauvre, la soupe solide, qui remplit l'estomac et donne l'impression d'être nourrissante. Témoin cette recette de 1650, figurant dans une *instruction pour soulager les pauvres* : « Il faudra remplir d'eau une marmite ou chaudron, contenant bord à bord cinq seaux dans laquelle on mettra par morceaux environ vingt-cinq livres de pain, sept quarterons de graisse pour les jours gras, et sept quarterons de beurre pour les maigres ; quatre litrons de pois ou fèves avec des herbes ou demy boisseau de navets, ou des choux, poireaux ou oignons, ou autres herbes potagères, et du sel à proportion, pour 14 sols ou environ ; le tout cuit ensemble revenant à quatre seaux suffira pour cent personnes et leur sera distribué avec une cuillère tenant une esculée » ⁽¹⁷⁾. Ces légumes courants, cultivés derrière la maison paysanne, ou achetés au marché pour quelques sols, ont donc leur place sur toutes les tables, accompagnés des condiments ordinaires, le persil et le cerfeuil.

Les viandes — gibier ou de boucherie — sont par contre de consommation moins fréquente. Chez les paysans, comme chez les petites gens des villes, c'est un mets exceptionnel : quelquefois dans l'année, assurément pas tous les dimanches — en dépit du vœu, légendaire, de Henri IV. Sur cent inventaires de Carpentras dépouillés par L. Stouff, dix comportent des provisions de viandes (alors que quarante ont du vin et plus de cinquante du grain ou de la farine). La médiocrité de l'élevage, le bétail étant nourri, pour une large part, à la dérobée sur le terroir céréalier, les landes et les communaux, explique assez cette faible consommation ; seules les villes possèdent des boucheries, au ravitaillement capricieux — presque aussi irrégulier que le marché du poisson, de mer et de rivière. Sans doute le paysan peut-il élever quelque volaille, en plus de ce qu'il fournit à son

seigneur ; de même un porc. Mais la rareté du sel, au moins dans les régions éloignées de la mer et des salines comtoises ou lorraines, est un obstacle courant à la salaison : bien souvent, les ménages paysans n'ont pas de quoi saler leur potée quotidienne. Et le recours aux faux sauniers, ces trafiquants redoutables, n'est pas sans danger. Sans forcer le ton, il est même possible d'avancer que les petites gens des villes et des campagnes seraient en peine de faire maigre en carême : les arrivages de marée, de morue, de harengs frais, fumés ou salés sont trop inconstants ⁽¹⁸⁾ ; la grande ressource, ce sont encore les œufs ; en fait, pour les plus pauvres, le carême dure toute l'année. « Les plus aisez », à la campagne comme à la ville, ont des provisions : le saloir, où se conserve la viande de porc, le gibier parfois aussi, les graisses — de bœuf surtout — indispensables à la cuisine. Mais toutes les viandes coûtent fort cher — de même que les autres produits animaux : lait, beurres, fromages. Ce sont presque des produits de luxe, qui ne sont jamais prodigués. Dans les banquets, organisés avec soin, à l'occasion des grandes fêtes, les rôtis sont ménagés de la façon la plus habile : on les fait précéder de viandes bouillies « pour abattre la grosse faim » ; les fines pièces de gibier, notamment, sont toujours appréciées : mais l'excès même des louanges permet de présumer de leur rareté. Sans nul doute, l'alimentation carnée n'est pas la règle quotidienne ⁽¹⁹⁾, et cela jusque dans la haute société : Louis XIV scandalisera les spectateurs de ses repas pantagruéliques...

Même inégalité enfin dans la consommation des « douceurs » : certes les fruits sauvages sont à tous, les paysans consommant myrtilles, mûres, framboises, cerises griottes, pommes aigres, etc, qui viennent dans les bois. Avec les glands disputés aux bestiaux pendant les mauvaises années, ces méchants fruits représentent une des inestimables ressources des forêts communes. Mais les bourgeois des villes disposent, eux, des fruits de leurs vergers ou du marché souvent conservés tout l'hiver, confits ou séchés : abricots, nèfles, pêches, prunes, raisins, cerises, amandes, poires et pommes aux cent variétés bien reconnues, souvent accompagnés d'eau de rose, forment un long cortège... Sans parler

des pâtisseries, au sucre encore rare, ou au miel ⁽²⁰⁾ qui terminent ordinairement un repas bien ordonné. Celles-ci sont faites, nous y revenons, de bonne farine de froment — sans seigle, ni orge, ni glands. Mets recherchés, qui n'apparaissent sur les tables des pauvres qu'aux grandes occasions, ces deux ou trois fois l'an où la viande est également au menu...

Cette énumération pourrait cependant donner une impression fautive : celle d'une variété à peu près équivalente à la gamme alimentaire d'aujourd'hui, puisque en fait il n'y manque vraiment que les produits exotiques, américains ou tropicaux : ils commencent à arriver en Europe pendant cette période. Soulignons-le encore : entre la table du pauvre — paysan ou compagnon des villes — et celle du noble ou du bourgeois, il y a plus qu'une différence de quantité — et de qualité. La table du pauvre ne porte jamais, bon an mal an, que l'alimentation végétale qui lui permet de subsister à grand-peine, de ne pas mourir : pain et farines sont presque tout ; la table des plus riches elle-même ne leur offre pas chaque jour cette belle ordonnance et cet échantillonnage abondant de produits végétaux et animaux que nous avons pu passer en revue ; sans doute le marché urbain offre-t-il tous ces produits, surtout le marché parisien sur lequel nous sommes mieux renseignés ⁽²¹⁾. Mais la frugalité reste la règle générale. S'il est une époque dans l'histoire où l'alimentation des hommes a été dominée par les céréales, le froment progressant évidemment au détriment des autres, c'est bien l'époque moderne et le mouvement s'est poursuivi en fait jusqu'au XIX^e siècle, jusqu'au moment où Maurizio s'inquiète du monopole du froment ⁽²²⁾.

Il est beaucoup plus difficile d'indiquer comment étaient préparés ces différents compléments d'une alimentation céréalière : la cuisine — des légumes et des viandes — se fait alors à l'aide de graisses, d'huiles et d'épices ; celles-ci, comme le poivre, la cannelle, le gingembre, produits exotiques importés d'Orient, sont utilisées par les gens des villes, et en petites quantités ; elles sont toujours stockées et font partie des réserves bourgeoises, comme les grains et les salaisons ; elles font l'objet de cadeaux également... Produit de consommation courante dans une partie de la société

seulement. Il en va autrement des graisses et des huiles : les unes et les autres sont utilisées, même rances — surtout rances : la potée en acquiert plus de goût. Ainsi Fazy de Rame vend du saindoux « vyelh » (23) ; en 1502, il utilise un fond d'outre d'huile d'olive, qui lui a été envoyée cinq ans auparavant et il en régale son notaire. Mais il n'est pas possible de reconstituer une carte des utilisations dominantes du saindoux ou de la graisse de bœuf, de l'huile d'olive, de noix, de chenevis. Le beurre semble alors beaucoup moins utilisé pour la cuisine qu'aujourd'hui, et la circulation de l'huile d'olive apparaît bien plus importante que de nos jours ; cependant ce sont là notations générales auxquelles fait défaut le soutien d'une documentation abondante et localisable : pas de livres de cuisine proprement dits, en France du moins (24), avant le milieu du XVII^e siècle. Les traités du style « De re cibaria » sont des études de médecins, qui se soucient surtout de classer les aliments selon leur utilité pour l'organisme, leurs qualités, appréciées suivant les critères médicaux du temps : corps humains divisés en trois parties, esprits, humeurs et solides, chaleur et humidité...

2. LES BOISSONS

S'il n'est pas possible de délimiter les aires d'extension des fonds de cuisine, il est tout aussi malaisé de cartographier les boissons du Français de cette époque (25). A cet égard, comme à bien d'autres, la France est un carrefour où s'interpénètrent les domaines du vin venu de la Méditerranée, de la bière considérée alors comme la boisson anglaise par excellence (elle n'est pas encore la boisson allemande, les habitants de l'Empire consomment plus de vin que de bière) et du cidre, qui aurait été au XV^e siècle le monopole des Normands et des Biscayens. La vigne, comme chacun sait, a gagné toutes les provinces et les Normands apprécient le vin tout autant que les Provençaux ; la Normandie est sans nul doute plus riche en pommiers dès la fin du XVI^e siècle que beaucoup d'autres provinces ; mais la fabrication du cidre — et du poiré — est répandue partout : le poiré de la Brie par exemple, passe pour fort mauvais. Seule la bière

— ou la cervoise, cette boisson gauloise — peut être sans grand risque d'erreur considérée comme le breuvage des Flamands et autres peuples du Nord et Nord-Est : Féry de Guyon, voyageant dans le Nord, fait la grimace quand il en boit pour la première fois (26).

Entre ces trois boissons — et mieux vaudrait dire quatre, en comptant l'*aqua simplex*, d'utilisation générale — il existe une hiérarchie et, comme pour les aliments solides, une sorte de distribution sociale. Nous vivons, dans cet ordre d'idées, sur l'image traditionnelle d'un Français, buveur de vin depuis que les Phocéens, importateurs de la vigne à Marseille, ont acclimaté cette culture dans le pays : fierté du producteur qui boit son vin, dans les Alpes comme en Bourgogne — bon vin, ou piquette ; fierté du bourgeois qui a bonne cave, comme bon grenier : Lyonnais possesseur d'une pièce de vigne en Beaujolais, Parisien qui fait son vin à Montmartre, Ivry ou Argenteuil. En fait, il en va des boissons comme des céréales : pain noir et pain blanc ; ici bon vin, cidre ou poiré, et eau. Vauban, visitant Vézelay à la fin du XVII^e siècle, affirme encore que des paysans boivent du vin trois fois l'an... Le reste du temps, de l'eau, ou de ces mauvais breuvages qui sont réservés, dans les grandes maisons, aux hommes de peine : « petit cidre », « vins verts »... Par contre, les tables mieux garnies portent plus couramment les deux boissons, que vendent aussi les cabarets : cidre et vin, mais surtout le vin. Bien que certains médecins — normands notamment (27) — prétendent que le vin présente de graves dangers, menant le consommateur trop fidèle à l'hydropisie, la dysenterie ou les fièvres de la façon la plus sournoise, puisque ce « doux et plaisant ennemy » ruine ses amis sans qu'ils en sentent rien, bien que ces mêmes médecins prêtent au cidre la vertu précieuse d'assurer la longévité mieux que tout autre breuvage, il ne fait pas de doute que le vin a la préférence — aussi bien dans les « tavernes de vin » que chez les particuliers :

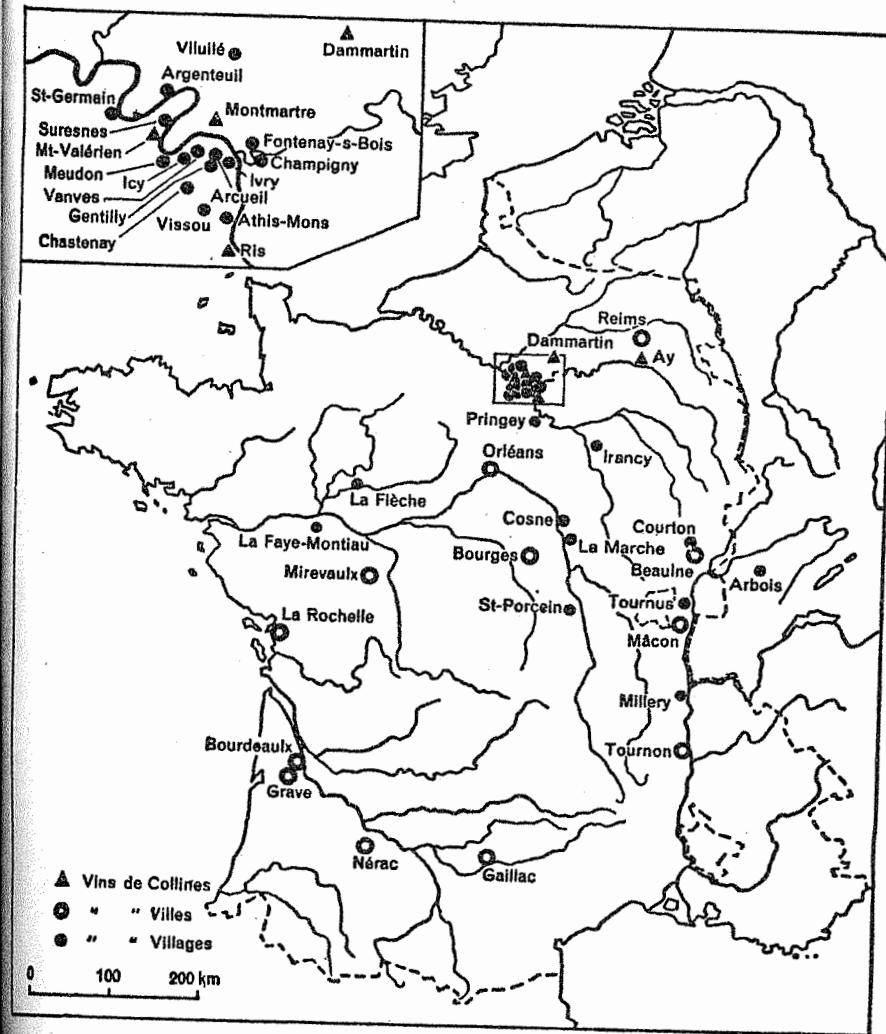
*Gaudeamus, faisons grande chère,
Buvons le vin, laissons la bière.*

chantait-on à Amiens en 1600.

Cette préférence n'appelle pas de longues explications : les amateurs de cidre peuvent bien, à la fin du XVI^e siècle, en mettre en valeur les variétés, exposer les vertus de ces dizaines d'espèces de pommes que le sire de Gouberville a fait connaître dans le pays normand, le cidre ne tient pas devant les crus qu'une viticulture plus que millénaire a mis sur pied, et fait connaître dans l'Europe entière. Les celliers des marchands bourgeois, des communautés urbaines ou religieuses, nous révèlent par leur composition une carte viticole (28) assez différente de celle qui nous est familière au XX^e siècle : les vins « français » — entendons d'Ile-de-France — sont toujours de très bons vins, et leurs crus : Montmartre, Argenteuil, Dammartin sont cités loin de Paris. De même les vins d'Orléans, blancs et rouges, qui passent pour meilleurs entre les meilleurs ; puis viennent Gascogne et Aunis, Anjou et Soissonnais, Champagne (non champagnisé) et Auxerrois. La palme restant cependant aux Bourgogne, et en particulier aux vins de Beaune, qui font prime partout. Le tableau s'achève par les vins d'importation, peu nombreux — le plus important étant le malvoisie, le porto de l'époque.

Tous les Hôtels de ville ont, en leurs caves, d'imposantes réserves : le vin n'est pas seulement breuvage nourrissant — comme on croit — mais vin d'honneur : même les prisonniers en leurs cachots ont droit à une distribution, les jours de fête ; et surtout, outre les régales générales occasionnées par une joyeuse Entrée (vin d'Orléans claret pour les dames, vin de Beaune vermeil pour les messieurs), ces grands vins sont soigneusement conservés — suivant une tradition héritée du moyen âge — pour être offerts : une queue de vin de Beaune, cadeau royal ; quand le duc d'Alençon, nommé gouverneur de Normandie par François I^{er}, fait son entrée à Rouen, on lui offre trois queues de vin de Beaune, « dont deux étaient clarettes et une blanche » (20 août 1516). Vin de qualité conservé en tonneaux pendant quelques années, ou vin de pays, c'est bien la boisson dominante.

C'est aussi la seule boisson excitante : les hommes du XVI^e siècle n'ont pas connu les breuvages qui feront fureur à l'époque des Lumières et qui n'ont cessé de gagner la faveur



Carte n° 2 Les grands crus de France au XVI^e siècle, d'après Étienne DOLET : *Commentarium linguæ latinae*, tome second, Lyon, 1536.

depuis : café, thé, cacao ; ils connaissent par contre l'eau-de-vie, qui peut être faite à partir du cidre et du vin. Mais l'*aqua vitae*, que les alchimistes du moyen âge ont pratiquée assidûment, demeure un produit chimique — ou pharmaceutique ; elle devient peu à peu de consommation plus courante, semble-t-il, tout au long de la période envisagée ici. C'est le vin lui-même qui est considéré comme cordial, « très propre pour relever ceux qui tombent en défaillance, ou mal de cœur » et certains crus sont particulièrement recommandés pour cet usage, ceux d'Orléans en particulier. Et sans doute le vin chauffe-t-il la tête, les humeurs subtiles, comme pensent les médecins du temps ; il n'a pourtant pas les vertus — ou les malélices — de tous ces breuvages, devenus aujourd'hui de consommation ordinaire dans tous les milieux⁽²⁹⁾. A cet égard encore, l'alimentation de l'homme moderne est, plus typiquement qu'aujourd'hui, basée sur ces deux produits, que sanctifie la foi chrétienne : le pain et le vin — sous les réserves que nous venons d'indiquer, tant les deux expressions peuvent recouvrir des denrées de qualité, de compositions inégales ; tant leur consommation peut se trouver déséquilibrée, d'une classe sociale à l'autre. Comme le dit bien L. Stouff : « il en est du vin comme du pain : la hiérarchie sociale se traduit par la qualité du vin consommé ». Aux XVI^e et XVII^e siècles, plus de que nos jours encore, la notion, et les chiffres, de consommation alimentaire moyenne globale sont dépourvus de sens.

3. LA SOUS-ALIMENTATION

C'est poser encore, mais sous une autre forme, le problème, si difficile à résoudre, des régimes alimentaires ; rares sont les points qui peuvent être tenus pour assurés, et ce sont les moins importants à nos yeux. Ainsi de l'ordre des repas : le repas du matin (disner) est court, frugal, fait pour soutenir le travail de la journée et « refresner les aboys de l'estomach » ; le repas du soir, par contre, beaucoup plus copieux, car, selon les médecins « la coction des humeurs se fait mieux la nuit que le jour ». Mais cette règle

de « bonne et saine médecine » n'a d'autre valeur que d'indication générale.

Mieux vaudrait connaître la composition de ces repas : il faut là nous contenter d'indications très disparates. C'est l'un ou l'autre : bombances dignes de Gargantua, ou privations génératrices de misère physiologique. Des premières, nous avons maintes descriptions : banquets et grandes ripailles organisés pour rois, empereurs et princes, sont passés à la postérité, comme des modèles de fastes alimentaires. Au banquet de la Toison d'Or, en janvier 1546 — à Utrecht — 5 plats sont servis où s'accumulent viandes et soupes, venaisons variées et entremets, pâtés de toutes sortes, confitures, gelées de fruits, fromages, le tout arrosé de vins blancs et « clérets », et précédé de malvoisie⁽³⁰⁾... Une orgie, en admettant même que chaque convive n'ait pris qu'une petite partie de chacun des cinq services.

Il est difficile de trouver des descriptions de repas plus « normaux » : les livres de raison relatent les seuls festins familiaux, qui réunissent la famille, au sens large du mot, pour les grandes fêtes religieuses. C'est encore l'exceptionnel ; de même les grands repas de communautés religieuses. En 1618, le chapitre de Dole fait les frais d'un souper de 16 personnes, et se procure pour ce banquet : du chevreuil, du mouton, trois perdrix, deux dindes, huit cailles, deux levreaux, sept poulets, quatorze pigeons, du lard à larder, des confitures, des câpres, des olives, trois pâtés de pigeon et de venaison, pâtisserie, biscuits, artichauts, cerises, poires, prunes, noisettes... C'est là un grand repas, à partir de produits assez courants.

À l'opposé de ces grandes agapes, d'où les convives pouvaient sortir solidement préservés des crampes d'estomac pour un ou deux jours, nous ne trouvons d'échos que des privations quotidiennes de la plus grande partie de la population : pain noir, légumes, eau. Un mémoire parisien du XVII^e siècle montre les dangers d'une charité trop généreuse, qui vide les campagnes alentour de leurs ouvriers agricoles : le texte est long, mais mérite d'être cité en entier : « Recevant dans l'Hôpital des pauvres qui viennent des champs, on prive la campagne d'ouvriers pour la culture

des terres et de valets dont on a si grand besoin pour mener les bestes aux champs, parce que ces sortes de gens de quelque sexe et de quelque âge qu'ils soient, estant assurés d'avoir une retraite à Paris, où ils auront tous les jours du potage, du pain qu'on peut appeler pain blanc au regard du leur, de la viande et du vin, sans rien faire, comme on en donne aux pauvres qui sont un peu d'âge, il n'est pas malaisé de se persuader qu'ils ne demeureront pas à la campagne, où ils sont obligés de travailler depuis le matin jusques au soir, sans avoir autre chose qu'un morceau de pain bis et de l'eau, s'estimant bien heureux quand ils ont une fois ou deux l'année une coine de lard pour frotter leur pain, sans avoir jamais une goutte de vin... » (21).

Sans doute est-ce évoquer là le sort alimentaire des plus miséreux des journaliers sans terre, et souvent sans feu, errants en quête de travail, de vivre et de couvert à longueur d'année ; dans ce domaine, nous ne connaissons guère que les cas limites.

*

Du moins ceux-ci nous permettent-ils quelques affirmations assez valables. D'abord l'irrégularité de l'alimentation : sans nul doute l'alternance frugalité-rippailles est la règle dans toutes les classes de la société. Conséquence de l'insécurité alimentaire, elle s'impose comme un rite, dont subsistent des souvenirs jusqu'à nos jours. Fêtes urbaines des confréries, des entrées, fêtes rurales de la moisson, des vendanges ou de la Saint-Martin sont toujours l'occasion de vivre large, quelques heures au moins : avec mille nuances dans l'exécution, bien sûr. Mais ces grandes lippées, à la suite desquelles il faut se mettre au pain et à l'eau pour des mois, constituent une maigre revanche contre le mauvais sort, et sont appréciées comme telles : la précarité même de l'existence les explique. La vertu d'épargne, la répartition équitable de toutes les ressources sur la période à couvrir ne se conçoit pas sans un minimum d'aisance. *Mutatis mutandis*, tous ceux qui ont connu la faim dans les années 1940-1945 comprennent ce sentiment. Et il faudrait encore

tenir compte pour expliquer ces « orgies », des dangers permanents qui menacent les greniers : à quoi bon de grandes réserves, si demain brigands ou soldats viennent tout enlever...

Il paraît non moins évident que cette alimentation n'est pas encore très raffinée : pâtés, viandes, entremets, même des plus fastueux banquets, ne paraissent pas l'objet de préparations compliquées. Nous serions tentés de parler de goinfrerie (mais il faut penser au froid qui les accable l'hiver et qui légitimerait une consommation alimentaire plus abondante que la nôtre). Cependant, il ne semble pas que le gourmet soit de ce temps et il faut attendre le début du XVII^e siècle pour entendre parler de la rue aux Ours à Paris (22) ; il faut attendre le siècle suivant pour voir le même chapitre de Dole commander (en 1756), pour recevoir l'archevêque de Besançon : bisque d'écrevisse, potage à la reine, grenouilles à la poulette, truites grillées, anguilles en serpent, filets de brochet, carpes du Doubs avec coulis d'écrevisse, tourte de laitances de carpes, etc.

Troisième point, qui appellera beaucoup de recherches approfondies : le déséquilibre de ces régimes alimentaires à base de céréales, c'est-à-dire la soumission des corps à des maladies chroniques de carence ou d'excès.

Prédominance des féculents, rareté des protéines, insuffisance en vitamines : toutes ces notions, qui sont l'a b c de la diététique actuelle, ne sont-elles pas applicables à l'étude de cette alimentation d'il y a trois siècles (23) ? Notons, tout d'abord, que les hommes des grandes découvertes firent l'expérience directe de l'une de ces maladies de carence : le scorbut ; cette affection des grandes navigations n'est pourtant pas une nouveauté : le manque de vivres frais pendant l'hiver, dans les pays de montagne notamment, en suscitait de façon permanente des formes atténuées. Aussi bien, marins et explorateurs en découvrirent-ils sans peine les remèdes lorsque le mal prit de l'ampleur. Mais ces régimes mettent en cause bien d'autres insuffisances : ils peuvent rendre compte de ces corps tôt déformés, genoux cagneux, bras noueux, de ces bouches édentées, qui nous sont livrés par l'iconographie commune, entendons

celle qui n'est pas consacrée aux grands de ce monde, mieux nourris et à l'abri de telles déficiences. La sous-alimentation chronique, nous le savons, ne mesure pas ses effets seulement en chiffres de calories. Sur ce point, ce sont les recherches faites par les médecins sur les carences des peuples habitant les pays sous-développés, qui pourraient nous éclairer. Les médecins d'autrefois nous fournissent de bonnes descriptions de maladies chroniques courantes, qu'ils attribuent à telle boisson ou à telle humeur batailleuse. Une confrontation systématique des études actuelles sur l'Afrique ou l'Asie du Sud-Est et des études trop vite abandonnées de la médecine européenne sur les famines des années 1940-1944 — avec les constatations médicales des siècles modernes devrait être fructueuse ⁽³⁴⁾. Beau champ d'études pour l'historien de la vie matérielle...

Reste que la grande préoccupation de ces hommes fut d'éviter la faim : cette obsession, que quelques bons repas annuels ne peuvent exorciser, s'inscrit jusque dans les noms de lieux, et dans les noms de personnes : Bramefaim, Marche tourte, Tue tourte... Cette onomastique pittoresque est un laconique témoignage de cette hantise universelle, dont la portée psychologique est difficile à apprécier pleinement ; nul doute, par exemple, qu'une des premières vertus prêtées par le bon sens populaire aux privilégiés de ce monde est l'absence de telles préoccupations ; lorsqu'au début du XVII^e siècle, se répand en France la secte des Rose-Croix, dont beaucoup parlent sans savoir ce qu'il en est, la rumeur publique fait de ses adeptes des hommes qui sont à l'abri de tels maux : « ils ne sont sujets à la faim, soif, vieillesse, maladie, ou autre incommodité » écrit le *Mercure français* ⁽³⁵⁾. A l'inverse, nous savons trop bien comme la famine peut ravager des provinces entières, jeter les gens sur les routes à la recherche de l'alimentation la plus élémentaire, dès que survient quelque mauvaise récolte : fait de foules, et non d'individus, la « nécessité publique » — disent d'innombrables documents. Certains décrivent même une maladie de la faim, une rage, qui mène droit à l'anthropophagie, si fréquente au moyen âge ⁽³⁶⁾, et encore à notre époque : « Cette misérable pauvreté laquelle non sans cause

est appelée rage, d'autant que la nature défaillant, les corps estans atténuez, les sens alienez et les esprits dissipez, cela rend les personnes non seulement farouches, mais aussi engendre une colère telle qu'on ne peut se regarder l'un l'autre qu'avec une mauvaise intention ⁽³⁷⁾. »

La misère physiologique amoindrit les corps, leur enlève force et vigueur, et fait le lit des épidémies ; elle n'est pas moins grave et importante pour les âmes, qu'elle accoutume aux terreurs et à l'angoisse. Sans doute n'est-il pas possible de mettre à son passif toutes les émotions populaires du temps, les jacqueries des paysans et les révoltes urbaines. Bien d'autres éléments — sociaux et économiques, fiscaux notamment — ont pu intervenir pour déclencher les émeutes. Mais il est bien sûr que l'angoisse quotidienne du lendemain est demeurée à l'origine des paniques individuelles et collectives, des terreurs folles, mentionnées par maints documents. C'est toute une mentalité d'hommes traqués, avec ses superstitions, ses mouvements de colère, ses sensibilités trop vives, qui ressort de cette sous-alimentation chronique. D'autres époques, un autre contexte économique et social peuvent connaître d'autres formes de peur et de paniques : il en est ainsi aujourd'hui. Cette hantise de mourir de faim, inégale suivant les lieux et les classes, plus forte à la campagne qu'à la ville, rare chez les gens d'armes bien entretenus et chez les grands, permanente chez les petites gens, est le premier trait, le plus frappant, de la civilisation moderne. En quoi elle ne fait d'ailleurs que prolonger la moyen âge.

4. ENVIRONNEMENT : LE VÊTEMENT

Point de changement fondamental, non plus, du moyen âge à l'époque moderne, sur le plan de la lutte, vitale également, contre les intempéries, contre un climat trop changeant, et trop souvent hostile à l'homme. L'habillement et le logement, que nous connaissons mieux dans leurs expressions somptuaires que dans leur usage courant, restent pour la plupart des hommes une protection : c'est là leur fonction qui retient l'attention en tout premier lieu — quel que soit

l'intérêt présenté par l'évolution des constructions princières : châteaux de la Loire par exemple — et par les variations des modes, telles que déjà le moyen âge des porches et des miniatures nous les révèle ⁽³⁸⁾. Assurément, les deux domaines ne se séparent pas de façon absolue : il n'est pas indifférent de voir au XIV^e siècle se répandre l'usage du linge de dessous, et les habits masculins courts. Cependant, à l'opposé, il est bien clair que les fantaisies vestimentaires du XV^e siècle, dans le style d'Isabeau de Bavière, ne concernent qu'une infime minorité : question de moyens au vrai, car les résistances à la mode viennent bien du prix élevé des habits surchargés de façons, véritable capital qui ordinairement dure une vie entière : du moins chez les paysans, et les classes moyennes urbaines. A plus forte raison, l'évolution de l'habitation courante n'est-elle pas commandée par celle du château fort, qui abandonne les sites perchés et devient château de chasse et de résidence estivale au XVI^e siècle... Ce que nous voudrions essayer d'estimer, c'est l'efficacité de la protection contre le froid et les intempéries procurée par le vêtement et le logement.

Au prix d'une grosse simplification, nous laissons donc de côté le costume comme élément d'un spectacle social, dans sa variété nécessaire, et laissons de même l'aspect national ou régional, caractéristique d'un engouement — ou d'une tradition collective.

Protecteur, le vêtement l'est assurément, et surtout contre le froid qui paraît avoir été plus rigoureux en ce temps que de nos jours : l'étude publiée par M. E. Le Roy Ladurie sur les climats de l'Europe occidentale ⁽³⁹⁾ confirme l'hypothèse (suggérée par maintes mentions des livres de raison) d'une rigueur particulièrement accentuée, surtout pendant la seconde moitié du XVI^e siècle. L'hiver, chacun revêt une ou deux pièces supplémentaires, mais il n'existe pas de tenue d'été, en tissus légers, et de formes particulières, comme nous en portons aujourd'hui. Se protéger de la chaleur ne pose donc pas de gros problème, quels que soient les risques, d'insolation par exemple. Mais, contre le froid — à l'intérieur des maisons, comme à l'extérieur, nous le verrons — il faut se défendre : de là, en premier lieu, l'im-

portance des vêtements qui vont jusqu'aux pieds. Au moyen âge, quiconque n'est pas paysan porte la robe longue, ample, aux plis nombreux : ce qui ne laisse pas d'éclairer tout un comportement. La manière de marcher, sans trébucher dans les plis, de tenir les bras loin du corps, pour dégager plus aisément les mains, et soutenir les plis tombants, s'en trouve tributaire : la démarche est lente, les enjambées difficiles, inévitablement. L'homme habillé court, serré à la ceinture, a le pas plus vif, une aisance des gestes, que l'autre tenue interdit. Que cette gesticulation ait son influence, nul doute. Seul nous manque encore l'instrument de mesure.

Paysans et petites gens des villes et des bourgs, qui doivent beaucoup marcher et travailler de leurs mains, portent donc toujours un habit court : chemise, d'usage courant depuis le XIV^e siècle, et braies, et par-dessus, une cotte ou un pourpoint, vêtements serrés à la ceinture et laissant libres tous les mouvements. Par-dessus encore, un manteau court avec un large col, l'hiver du moins. Aux pieds, sabots ou chausses, parfois bottes : c'est une tenue de travail. La « robe » — entendons garde-robe — féminine des classes populaires comporte des vêtements plus longs, la « chemise à femme », une cotte ou robe parfois serrée sur la poitrine, et une autre robe par-dessus, dite souvent robe de dessus : toutes pièces qui descendent jusqu'aux genoux ; Perrette, la fermière de La Fontaine, est « court vêtue » de la sorte. Les chemises sont de lin ou de chanvre ; robes, pourpoints et manteaux sont tissés de laine.

La garde-robe des classes aisées est évidemment plus complexe, encore que l'ordre reste le même : la chemise peut être de soie, de lin très fin et, pour les parties visibles, ornée de dentelles ; nobles et bourgeois ne revêtent plus la cotte médiévale en forme de blouse, restée en usage chez les pauvres : leur pourpoint, très ajusté, attaché aux hauts de chausses, est aussi court ; mais il se porte sous un manteau long, qui le protège en même temps qu'il recouvre l'ensemble du corps, comme une longue cape. Les dames portent chemise, robes de dessous et de dessus qui vont jusqu'à terre, tout en laissant apercevoir leur « linge » — et par-

dessus les robes, un chaperon, sorte de manteau-cape, agrafé sous le cou, et recouvrant le tout.

Qualité des tissus et des cuirs, finition de la confection, importance de la garde-robe suffisent donc, en fait, à différencier les costumes. Contre la morsure du froid, riches et pauvres accumulaient les couches de tissus, plus ou moins travaillés ; contre la pluie et la neige, les uns et les autres n'avaient que ces robes-manteaux, nullement imperméables, qui étaient mises à sécher, une fois rentrés, près du feu, dans la cheminée. Protection suffisante ? Dans la perspective de la vie actuelle, où le vêtement est renforcé pour quitter son domicile, il paraîtrait que oui. Mais l'homme moderne a froid aussi à la maison : il est donc toujours lourdement vêtu, parce qu'il est attaqué, même chez lui, par le froid ; et qu'il est mal résistant, comme tout être sous-alimenté.

La recherche vestimentaire vise donc moins une amélioration de la protection, nécessairement limitée par la gamme restreinte de tissus dont disposent même les gens riches, que bien plutôt l'originalité des couleurs et des formes. Le XIV^e siècle a connu les fantaisies des contemporains de Charles VII ; puis l'Italie est devenue la maîtresse de ces raffinements, qui continueront à venir de la péninsule au XVI^e siècle : Brantôme décrivant quelque belle dame la vêt « à la mode d'Italie », voire « à la « siennoise ». Pelleteries, bijoux et parfums sont de la même façon des luxes réservés aux grands de ce monde ; ainsi la joaillerie de Bourgogne, comme les parfums d'Italie et d'Espagne, sont l'objet d'un commerce actif durant les années 1500-1550, à l'usage du petit monde des courtisans. Même pour ceux-ci cependant, le haut prix des étoffes, rares ou ordinaires, fait du vêtement un objet durable, qui peut être utilisé toute une vie et qui est légué nominalement à tel ou tel enfant ; la garde-robe d'une femme noble, d'un bourgeois riche est un capital compté dans le contrat de mariage, dans l'inventaire après décès ; il se compose, la plupart du temps, de deux ensembles par saison — et qui se reprennent d'une année sur l'autre... Aussi bien, avec quel soin Marot décrit-il son élégante bourgeoise : « Un corset de fin bleu, lassé d'un lasset jaulne... mancherons d'escarlatte verte, robe de

pers large et ouverte..., chausses noires, petits patins, linge blanc, ceinture huppée, le chaperon fait en poupée, les cheveux en passe fillon, et l'œil gay... (40) » Fantaisies coquettes d'une petite minorité.

5. ENVIRONNEMENT : LE LOGEMENT

Montaigne, traversant le pays de Bade, découvre « la tiédeur d'air plaisante » du « poêle », cette petite pièce bien chauffée des pays germaniques. Et il constate : « là où nous prenons nos robes de chambre chaudes et fourrées, entrant au logis, eux au rebours se mettent en pourpoint et se tiennent la tête découverte au poêle, et s'habillent chaudement pour se remettre à l'air » (41). La maison est inconfortable, essentiellement parce qu'elle protège mal : disons passablement de l'humidité, neige et pluie, mal du froid. Et c'est vrai aussi bien des plus riches châteaux que des masures faites de torchis et de branchages.

Quelle que soit la maison, la pièce principale reste celle où toute la famille demeure le plus possible — avec les bêtes souvent — la pièce où il fait à peu près chaud : la « salle » qui possède la grande cheminée bien aménagée, et qui s'appelle aussi la cuisine ; le sire de Gouberville, malade, reste au lit quelques jours sans pouvoir se lever : mais il note avec satisfaction celui « où il est redescendu à la cuisine ». En Vivarais, on l'appelle le chauffoir ; c'est la pièce où chacun peut prendre place, soit sous le manteau de la cheminée, soit auprès : cuisant au grand feu d'un côté, sentant la fraîcheur de l'autre. Ces grandes cheminées ne gardent, ni ne rayonnent la chaleur, mais cette salle commune est la plus accueillante : la veillée s'y fait devant l'âtre, les réceptions aussi, avec un mobilier monté pour l'occasion.

Toute l'organisation est fonction de cette préoccupation : conserver la chaleur, autant que possible. Ne parlons pas des matériaux de construction eux-mêmes : ne disons pas les murs, faits de pierres du pays, ou de terre séchée, protégée par des pans de bois (42). Pourtant il n'est pas douteux que la préférence longtemps conservée aux chaumes pour les toitures tient à cette raison, malgré les risques d'incen-

die, qui, en ville au moins, incitaient les autorités municipales à les interdire. De même les petites ouvertures, fenêtres étroites bien protégées par volets, toiles huilées, ou vitres (dans les meilleurs cas) ; même en plein jour, les pièces sont sombres, et il faut user de luminaires à l'huile pour lire, dès que le jour commence à baisser. De même encore, l'abondance des tapis aux murs et à terre, des nattes dans toutes les pièces pour conserver de la chaleur : « Chambre chaude et nattée » est un privilège d'homme riche — ou aisé pour le moins. Les pauvres remplacent les tapis par la jonchée de feuillages, qui constitue aussi un isolant appréciable (43), que ne dédaignent pas, à l'occasion, de grands personnages. Et malgré tant de précautions, les maisons restent glaciales : pour éviter le pire, les parents couchent leurs enfants tout jeunes avec eux, pendant l'hiver (44). Il est fréquent aussi de coucher plusieurs grandes personnes dans ces vastes lits à baldaquin, isolés du reste de la chambre par des rideaux pour conserver l'air humide, tiède et confiné de la respiration.

Heureux encore de pouvoir chauffer honnêtement la salle, d'avoir du bois en suffisance. Quelques pays connaissent le charbon de terre : la tourbe ; ainsi les villes de la vallée de la Somme, Abbeville, Amiens, Péronne ; quelques autres, la houille, autour de Saint-Étienne notamment. Mais nulle part le charbon n'a pu s'imposer, comme en Angleterre à la même époque. Villes et campagnes se chauffent donc au bois des forêts, à grands frais, car les transports en sont chers, difficiles, à la merci d'aléas redoutés : en janvier 1646, Paris connaît « la disette de bois, n'y ayant pas une bûche à Paris. La rivière ayant été basse tout l'esté et estant gelée du lendemain de Noël, le bois ne venait que des champs et se vendait une fois autant qu'à l'ordinaire (45). »

Dans ces maisons, qui nous paraissent inhospitalières, qui ne sont pas spécialisées, puisqu'elles ne comportent que la salle et les chambres (la salle à manger ne s'impose qu'au XVIII^e siècle), le luxe se place donc dans l'ameublement, et non dans le confort de la « climatisation ». Aux paysans, le matériel rudimentaire, coffres tout venant si pratiques à déménager à dos d'hommes ou de bêtes jusqu'à

la forêt proche, lorsque brigands ou soldats sont annoncés ; ustensiles de cuisine, le rouet, une table, quelques bancs... A l'opposé, rois et princes exposent dans leurs chambres des dressoirs chargés de vaisselle d'or, accrochent aux murs des tapis épais, importés des pays d'Orient ; la richesse bourgeoise ou noble se mesure également en tapis et en vaisselle d'étain et d'argent, mais encore en linge, surtout des draps entassés dans les coffres de la salle ; en miroirs, petits et précieusement encadrés ; en quelque horloge de cuivre ou de fer forgé (au moins à partir des années 1530-1540) ; puis, peu à peu, viennent encore embellir ce décor domestique les tableaux, les portraits des ancêtres. De tous ces éléments, seuls les tapis et tentures déployés sur les planchers, le long des murs, devant les fenêtres, peuvent aider au confort de « l'intérieur » ; aide appréciable, mais médiocre.

Ne nous étonnons donc pas de voir ces hommes constamment le nez au vent, toujours dehors, — même à la ville : ils vivent hors de chez eux, se réunissent chez l'un ou l'autre, ou au cabaret, parce que ce mouvement, ces déplacements leur sont nécessaires... En attendant les techniques du chauffage domestique que nous connaissons, ils n'auraient d'autre moyen d'échapper aux rigueurs hivernales que de fuir vers le Midi : ce qu'au XVII^e siècle a su faire un homme avisé — et riche — comme le conseiller (au Parlement) Desbarreaux, dont Bayle nous dit : « Il se plaisait à changer de domicile selon les saisons de l'année... principalement, il allait chercher le soleil sur les côtes de Provence pendant l'hiver. Il passait à Marseille les trois mois de la vilaine saison (46). »

Ainsi, même dans les villes, l'homme moderne se trouve étroitement soumis — et sans grand recours — aux conditions climatiques : froids et tempêtes, orages et fortes chaleurs ont prise sur lui, lourdement, rendent sa vie constamment inconfortable — dans des proportions que nous imaginons au prix d'un gros effort : ni température stable, ni éclairage facile et agréable, ni usage pratique de l'aération... Tout ceci d'autant plus dommageable à leur équilibre physique, à leur santé même, qu'ils sont, il faut toujours y revenir, pour le plus grand nombre, sous-alimentés —

donc, en premier lieu, sensibles au froid, comme chacun sait ; le manque d'air et de lumière n'est pas sans importance non plus, (il faudrait pouvoir décompter les goîtreux!) quoiqu'ils y remédient en sortant le plus possible, vivant au-dehors, en plein vent, mais n'échappant pas pour autant, pendant au moins trois mois de l'année, à la froidure. La faim, le froid sont les deux dominantes matérielles de la vie humaine à cette époque, ne sévissant heureusement pas simultanément — sauf exception, qui crée la catastrophe, et provoque l'hécatombe.

Chapitre II

L'homme physique : santé, maladies, « peuplade »

Au delà de ces données proprement matérielles, il devient plus difficile de saisir ce que nous entendons aujourd'hui par l'état sanitaire d'une population : faute de statistiques bien sûr ; mais surtout parce que, plus encore que dans les domaines déjà évoqués, se trouvent engagées des conceptions complexes (scientifiques, ou tenant la place des sciences) dont se nourrissaient les hommes de cette époque.

Pour eux, leur corps et leur existence même ne sont saisissables que dans les réalités de leur vie de relation, dans les gestes qui expriment des activités physiques ou affectives, dans tout ce qui donne à la vie plus ou moins de saveur humaine. Tout ce que la physiologie nous a fait connaître depuis un siècle et demi sur les activités fonctionnelles de l'animal humain, par lesquelles l'être transforme sans cesse en sa propre substance les molécules des corps voisins, tout en rejetant ce qui lui est devenu hétérogène, tout cela est inconnu, pour Vésale comme pour Rabelais ; la connaissance du corps humain se réduit à une morphologie, à une découverte de formes, qui aboutit à la *Leçon d'Anatomie*. Mais la vie organique elle-même n'existe pour ainsi dire pas : les traités de médecine regorgent de considérations sur les combinaisons et les conflits des « éléments » à l'intérieur des corps : l'air, l'eau et le feu ; ce qui explique tout, de la bouche même des médecins. Et rend compte, par surcroît, de l'incuriosité presque totale qui éloigne l'homme communément cultivé de la connaissance, de l'exploration des mécanismes corporels réels.

La maladie est ainsi considérée comme une intruse qui vient s'installer dans le corps du malade, et qu'il faut déloger ; conception en partie magique, car il est plausible de sommer le mal d'évacuer un organisme indûment envahi.

La thérapeutique du siècle dernier, imposant, par une intervention physico-chimique, la guérison au « patient » qui « subit » un traitement, a gardé longtemps, comme un héritage encombrant, ce vocabulaire d'une médecine devenue désuète. Corps étranger, le mal n'en est pas moins un corps subtil : vents, humeurs expliquent la part accordée — sous l'influence de l'humanisme stoïcien peut-être — aux « passions de l'âme » ; elles engendrent leurs propres maux : l'envie crée l'insomnie et la jaunisse, la paresse suscite langueurs et léthargies, la mélancolie pis encore : *affectus frequentes contemptique morbum faciunt...* Enfin, la maladie, le mal peut se confondre avec le péché, imposé par le Malin — et c'est la possession ; elle peut être une souffrance exigée pour la rédemption du pécheur : la tradition chrétienne n'a pas attendu Claudel pour donner un sens aux affres de la douleur. Point d'autre remède en ce cas que la foi, et la grâce.

Ainsi devrait-il du moins être facile de définir l'homme en bonne santé, l'homme « normal » : définition toute négative que récuserait un Knock, car ce n'est jamais que l'individu non attaqué par un mal quelconque. Mais, faute de préoccupations physiologiques, médecins ou chirurgiens ne se soucient guère de définir le fonctionnement « normal » d'un organisme ; pour Rabelais, la santé n'est guère plus que bonne humeur — alors que nous voudrions tant d'autres précisions : le poids et la taille, la force musculaire et l'endurance, voire la pratique d'exercices physiques, comme l'équitation et la marche. Ce sont également les techniques corporelles qui importeraient pour définir le comportement de l'homme normal : pratiques quotidiennes des positions, assise, couchée, debout, part du repos et de l'exercice... Les témoins sont ici trop rares pour être utilisables (47). De la même façon, l'entretien de la santé — l'hygiène — n'a pas de sens : si Montaigne préconise les bains, c'est à cause des mauvaises odeurs que secrète la crasse accu-

mulée (48). En dehors de cela, il n'est guère qu'une prescription, qui se retrouve partout, et qui s'apparente à une recommandation hygiénique : éviter le mauvais air humide et froid, corrompu, dit Pierre de L'Estoile, des villes à l'automne, car il engendre la contagion. Mais c'est déjà rejoindre la lutte contre les maladies...

C'est aussi tomber dans un excès contraire, car si rien ne nous permet de définir l'homme en bonne santé, son poids et son teint, par contre, nous possédons une littérature médicale immense, qui traduit un fait incontestable : l'abondance des maladies, la morbidité chronique de toute la population, et surtout l'impuissance de la médecine en face des maux les plus communs ; sous forme de petits libelles imprimés avec soin, les recettes pour éviter la peste ont couru à travers toute l'Europe, tant la crainte des contagions est grande, tant les remèdes proposés ici et là s'avèrent fragiles en face des fléaux qui accompagnent régulièrement famines et guerres. Ainsi se comprend encore l'intervention constante, à côté de traitements médicaux savamment motivés en bon latin de Sorbonne, des pratiques superstitieuses les plus variées, qui paraissent souvent aux usagers non moins efficaces que les prescriptions de la Faculté. Recettes, traitements, ordonnances publiques de protection nous fournissent enfin moins une description des maladies, bien connues des contemporains, que les remèdes à leur appliquer : d'où les hésitations de la médecine aujourd'hui lorsqu'il faut identifier ces innombrables fièvres, ces terribles pestes trop souvent traitées de *cholera morbi*, qui ravagent périodiquement villes et campagnes.

I. LES MALADIES

Pour faire le tour des fléaux qui menacent alors les hommes — et que ceux-ci sont habitués à redouter — il faut à la fois se laisser conduire par leurs témoignages, qui sont d'un poids décisif — et découvrir, derrière des descriptions parfois très précises, la nature exacte des maux en question. Pour notre période, point de ces richesses extraordinaires que recèle le fonds Vicq d'Azyr dans les archives de la

Société Royale de Médecine du XVIII^e siècle : plusieurs historiens en ont entrepris l'exploitation difficile qui devrait bientôt permettre une meilleure compréhension de cet immense domaine (49). Pour l'heure, il convient de s'en tenir à des données fort imprécises. Ainsi voyons-nous traiter la plupart des maladies du nom de fièvre : dûment numérotées, les fièvres tierces, quartes, doubles quartes, ne cessent d'encombrer livres de raison et mémoires (50) — recouvrant assurément des affections très différentes ; mieux encore, il est peu de maux qui ne soient considérés comme contagieux : un mémorialiste, dont la géographie médicale ne manque pas d'intérêt, n'écrit-il pas : « On reproche la lèpre aux Juifs, la phthisie aux Anglais, les écrouelles aux Espagnols, le goître aux Savoyards, la vérole aux Indiens, le scorbut aux Septentrionaux (51) » ; à chaque nation, une dominante, qui n'exclut pas les autres maladies et qui ne préjuge pas des contagions.

Cependant, il se dégage sans peine un ordre de préséance : la peste — terme générique cependant, presque autant que les fièvres — vient en premier rang, avec les autres maladies parasitaires, comme le typhus, fièvre pourpre, dite aussi fièvre des armées, trousse-galant ; puis viennent les maladies alimentaires, de carence ou de déséquilibre ; et, en troisième rang, le fléau qui a ravagé l'Europe occidentale au XVI^e siècle et a causé une des grandes peurs de l'époque : la syphilis.

Peste et typhus accompagnent ordinairement famines et guerres ; la relation est constante, toujours constatée par les contemporains, qui redoutent particulièrement les porteurs de germes : vagabonds, miséreux, toujours en mouvement pendant les grandes crises. Pucés et poux sont-ils reconnus comme agents de transmission ? Rien n'est moins sûr — quoique des précautions utiles soient souvent prises sur ce point : tondre et raser les vagabonds — à Paris, en 1596 (52) ; interdiction de vendre et colporter des vieux habits, « hardes, linges et autres meschans meubles » — à Paris encore, en 1638 (53). Mais la plupart du temps, c'est à l'air que la propagation de la maladie est imputée, en particulier pendant les demi-saisons, où il est tiède et humide, où se font de brusques changements de tempéra-

ture : « Peste est une vapeur venimeuse d'air ennemie du cœur ; elle advient quand le temps ne garde pas sa nature ; maintenant fait chaud, tantost froid, maintenant clair et tantost trouble... quand la vermine abonde sur terre, quand le vent chaud dure en automne, quand les vers et la vérolle mollestent les petits enfans (54). » La contagion lancée, rien ne l'arrête : les épidémies de la fin de l'hiver se prolongent le plus souvent jusqu'aux chaleurs estivales — où elles sont relayées dans les plaines humides par cette autre maladie parasitaire, dont l'aire géographique est moins limitée qu'aujourd'hui : la malaria. Peste et fièvre pourpre emportent leurs victimes rapidement, surtout dans les villes aux rues étroites, aux maisons serrées, où les épidémies atteignent toujours la plus grande efficacité (55) : ville pestiférée, c'est ville condamnée pour des mois à l'isolement. De même que chaque maison touchée est placée sous scellés et confiée à la garde vigilante des voisins, de même la ville tout entière est refermée sur elle-même, ses habitants interdits de séjour partout ailleurs — sauf les maisons des champs pour les riches bourgeois, qui habituellement se replient sur leurs terres dès l'annonce des premiers cas et ne rentrent qu'après la quarantaine largement écoulée.

En 1629, la peste ravage Le Puy, de mai à la fin d'août, faisant des milliers de victimes au total : les mois les plus durs étant juillet et août, où il meurt cent à cent soixante personnes par jour. A Pignerol, occupée par les troupes françaises, en 1630, la peste emporte neuf habitants sur dix, et plus de cinq cents soldats français (56).

La virulence de ces épidémies s'explique sans doute par le mauvais état général des organismes attaqués, débilités par la famine. Mais l'entassement des hommes dans les cités aux ruelles étroites, l'absence courante de voirie — il est fréquent de voir interdire aux habitants, pendant les crises de contagion, de joncher les rues de paille pour faire leur fumier — aident puissamment la diffusion du mal : les villes ont beau fermer leurs portes aux vagabonds, suspects d'apporter les « bubbons », tout comme les villages les chassent sans aménité, toutes les conditions sont favorables. Pestes et fièvres sont partie stable du cadre mental,

dans lequel les hommes se maintiennent de génération en génération.

Importantes également les maladies de l'alimentation, si difficiles à identifier : sous le nom de flux de ventre, de « dyssenteries »⁽⁵⁷⁾, opiniâtres jusqu'à la mort, combien de ces maux seraient à reconnaître ! Nous retrouvons cependant là le scorbut des marins, bien repéré des contemporains, et soigné avec une relative facilité, nous l'avons déjà dit. De même la maladie du pain, réapparue il y a quelques années à Pont-Saint-Esprit, terrible, mais aisée à combattre au prix de quelques privations⁽⁵⁸⁾. Enfin, la goutte, cette maladie des trop bien nourris — et qui ne menaçait donc qu'une petite partie de la population — est un fléau redouté : c'est le pire des rhumatismes à leurs yeux, et un des martyres les plus insupportables, en raison de l'immobilité à laquelle il contraint ses patients. Mais il est tellement moins répandu que les fièvres — ou même que les déficiences, mal identifiées, qui ont pour cause une carence chronique... La plus claire de celles-ci est le mal des écouelles, mieux connu en raison des interventions thaumaturgiques des Rois de France. L'adénite scrofuleuse est typiquement une maladie de la sous-alimentation ; le meilleur remède — outre la propreté que rendaient nécessaires ces plaies du cou, vite purulentes — est une nourriture enrichie, de viandes notamment. Mais l'adénite mal soignée peut devenir tuberculeuse et ces petites plaies une maladie très longue à guérir... En France, depuis le haut moyen âge, les malades s'adressent volontiers au Roi qui, lors des grandes fêtes, exerce un pouvoir miraculaire, identique à celui d'un saint, en touchant du doigt les malades au front et en prononçant une formule rituelle qui leur promet la guérison. Le rite et sa popularité ont été admirablement étudiés par Marc Bloch⁽⁵⁹⁾.

Ce sont là cependant maladies traditionnelles, fréquentes au moyen âge également : Joinville et les croisades de saint Louis avaient eu à connaître du scorbut ; de même fièvres et pestes... L'imagination populaire a été beaucoup plus frappée au début des Temps Modernes par la diffusion foudroyante du mal de Naples : la syphilis. Devenue dis-

crète dès la fin du xvii^e siècle, et soignée longtemps dans le plus grand secret, — jusqu'à ce que les antibiotiques en réduisent partiellement la malfaisance —, la syphilis a été, à ses débuts en Europe, d'une exubérance qui explique l'émoi des contemporains : couvrant ses premières victimes de plaies putrides, de tumeurs purulentes, de lésions étendues et ulcéreuses, elle transforme ces êtres en monstres repoussants et rongés par le mal — qu'ils ne sauraient songer à dissimuler, comme il sera plus facile de le faire au xix^e siècle. Ramenée d'Italie au début du xvi^e siècle par les soldats de François I^{er} — et le roi lui-même, selon la tradition — la vérole s'acclimata très facilement dans l'ensemble du pays. Dès les années 1550, elle est au premier rang des préoccupations médicales : « curer la vérole », c'est le premier chapitre des traités qui concernent les maladies contagieuses ; sans doute les médecins ont-ils trouvé rapidement les remèdes à base de sels de mercure assez efficaces pour que Rabelais puisse se permettre d'en plaisanter, dédiant son Gargantua à ses amis, les « verollez très précieux »... Mais tous n'en rient pas comme Rabelais : le mal importé d'Amérique a rendu pour longtemps dangereux les jeux crapuleux de l'amour et ajouté, peu de temps après les voyages de Christophe Colomb, une misère physiologique à celles que les hommes des temps modernes avaient héritées des temps antérieurs.

Petite compensation : la lèpre, qui durant tout le moyen âge a exercé autant de ravages que la peste — et surtout encombré les vivants d'une lourde armée de malades, lents à disparaître, et qu'il fallait isoler dans les maladreries — la lèpre semble en régression. A Amiens, au cours du xvi^e siècle, l'habitude s'est perdue d'exiger des nouveaux bourgeois, venant s'installer dans la ville, qu'ils fournissent une attestation certifiant qu'« ils venaient de gens de bien, naiz en léal mariage et non yssuz de pères et mères suspectz et attaincts de la maladie de lèpre ». Pourtant, cette négligence n'est pas sans inconvénient : en 1574, il est décidé de revenir à cette prudente pratique.

Compensations encore, la faible fréquence — semble-t-il — de la tuberculose et, vraisemblablement, du cancer.

Les mentions de maladies « pulmoniques », « pleurésies », « asmes », « phthisies », ne manquent certes pas, touchant jeunes et vieux, et jusqu'au décès. « Maladies de poulmon » « oppressions de poitrine » qui font cracher le sang et tousser incessamment ne sont pas cependant maux courants comme les précédents. *A fortiori*, le cancer, difficile à identifier⁽⁶⁰⁾, paraît encore plus rare. Peu d'alcoolisme également : l'eau-de-vie n'est pas encore d'usage interne assez courant (elle est même peu employée pour nettoyer les plaies qui sont, en toutes circonstances, une porte ouverte à la mort et qui sont, d'ordinaire, traitées au fer rougi.)

Les maladies mentales sont à mettre à part et leur cas pose des problèmes encore plus difficiles. Tout être dont les propos sont aberrants, et non orthodoxes, court risque d'être tenu pour possédé... C'est donc entrer dans le monde complexe des suppôts de Satan, qui, au demeurant, connaissent des mixtures et breuvages capables d'entraîner leurs créatures vers des paradis artificiels : forme d'aliénation qui ne peut être considérée exactement comme une maladie, — malgré la relative fréquence des pratiques magiques. Sont donc tenus pour simples aliénés les seuls « innocents », « povres insensés », « aliénés de leur entendement », comme disent les textes, qui déambulent à travers villes et villages en marmonnant des gentilleses à qui les rencontre : à ceux-là, qui sont en liberté et qui reçoivent la charité d'un manteau (il est fréquent de voir alors les insensés se promener en tenue très légère) ou d'une écuelle de soupe, conviendrait sans doute le surnom d'idiots de village, encore donné aujourd'hui à des simples d'esprits. Mal certainement moins répandu qu'aujourd'hui où l'alcoolisme se charge d'assurer la clientèle des hôpitaux psychiatriques...

2. REMÈDES ET MÉDECINES

Ce bref tableau des maladies courantes ne donne pas une idée nette du désarroi des hommes attaqués par la maladie, et désarmés devant elle. Voici un bon bourgeois de Paris touché d'une paralysie de la langue, et fort inquiet de son sort : « Chacun de mes amis eut la bonté de m'ame-

ner tous les habiles gens qu'ils connaissaient. On me saigna sous la langue, je pris les gouttes d'Angleterre, j'usai d'esprit de corne de cerf, d'essence de poudre de vipère, de teinture d'anis, d'extrait de fleurs de tilleul, de vulnéraire, et de plusieurs autres remèdes que chacun disait être le spécifique de mon mal. Mais, bien loin de m'en sentir soulagé, ma paralysie augmentait toujours⁽⁶¹⁾. » Sans doute cette maladie, moins fréquente, moins connue que la peste, explique-t-elle le recours à toutes sortes de gens — médecins ou non, mais l'explication ne vaut qu'en partie seulement, et pour plus d'une raison.

Pour se soigner, chacun, selon ses moyens, pouvait faire appel aux médecins et chirurgiens, dûment organisés en corporations, pourvus de bons diplômes délivrés par la Faculté et le corps des maîtres jurés ; mais la médecine de la Faculté est encore celle d'Hippocrate et Galien, sempiternellement ressassée, et appliquée aux maladies diagnostiquées par une tradition empirique. Les grands médecins du temps restent les pragmatistes hardis qui, au fil de leur expérience, vont au delà des leçons de l'École, pour perfectionner empiriquement leurs méthodes. Tel Ambroise Paré s'appliquant à l'étude nouvelle des « playes faictes par les hacquebuses et aultres bastons à feu ». Mais, pour un médecin — et chirurgien — doué d'esprit déductif d'observation, combien d'autres se contentent d'appliquer les leçons toutes faites : Hippocrate a dit... Certains peuvent s'adonner à des recherches obscures, inspirées de grimoires secrets, où l'alchimie tient la première place : rares disciples de Paracelse, et des mystiques allemands recherchant le secret de la vie ; leur place n'est pas importante, quel que soit leur prestige, dans quelques grandes villes, comme Paris et Strasbourg. D'autres enfin se sont attachés à raffiner mathématiquement la combinatoire des humeurs fondamentales (selon l'École), sang, flegme, bile et atrabile, reconnaissant quatre degrés en chaque état humoral et dosant les médications selon ces degrés, tel le catalan Antoine Ricart au début du xv^e siècle, dont la réputation a passé les limites de la Catalogne⁽⁶²⁾. Au demeurant, tout cela compte pour les villes : dans les campagnes, point de méde-

cin ; le barbier, le berger, les matrones, la sorcière en tiennent lieu.

Le fait essentiel, qui conditionne la pratique médicale, c'est l'inefficacité relative des thérapeutiques ; même pour une maladie aussi fréquente que la peste, le meilleur remède reste la fuite devant la contagion, tant les prescriptions appliquées par les médecins paraissent de faible valeur ⁽⁶³⁾. Aussi est-il d'usage courant de mettre sur le même plan, les ordonnances médicales les mieux paraphées ⁽⁶⁴⁾, et les recettes recueillies par les traditions populaires les plus diverses, allant jusqu'aux pratiques superstitieuses, innombrables, conservées jusqu'à nous dans les premiers *amanachs* et dans les livres de raison. Ainsi M. du Fossé, que nous venons de citer, accepte-t-il tous les remèdes proposés par ses amis — les essayant à tour de rôle avec une égale confiance. Ainsi voit-on simultanément, dans une ville où l'épidémie gagne, préparer des « parfums » désinfectants, dont l'efficacité est indubitable (tel comporte dans la composition de la drogue 6 livres de soufre, 4 livres d'antimoine...) — et user de pratiques dévotieuses de ce style : « Assister en un seul jour de dimanche à trois eaux bénites en trois différentes paroisses. »

Dans le domaine de la médecine patentée, la gamme des médicamentations est cependant d'une très grande variété : pour la seule peste, l'énumération des préventifs et curatifs proposés par les traités *ad hoc* encomrait des dizaines de pages ⁽⁶⁵⁾... En dehors de la pratique, universelle, de la saignée et de la purgation, qui doivent nettoyer toutes les mauvaises humeurs, deux thérapeutiques paraissent dominer la vie médicale : la pharmacopée et le thermalisme. La pharmacie a pour base la combinaison des vertus simples de végétaux et de minéraux, d'où l'infinie variété des recettes proposées pour un même mal : quelques feuilles de menthe de plus, trois grains de cannelle, et c'est un nouveau remède, s'ajoutant à beaucoup d'autres. La plupart de ces médicamentations se présentent sous forme de liquides, dans lesquels ont macéré, ou bouilli, plantes ou poudres : le vinaigre additionné de rue, de menthe, de romarin et de lavande est un bon préservatif de la peste ; le cidre cloux

au sucre rosat est bon pour les phtisiques ; le cidre à l'absinthe passe pour tirer les vers des enfants et faciliter la digestion des parents ; d'aucuns prétendent, il est vrai, que le bon vin, « cette liqueur septembrale », pris selon la nécessité de la nature, est un souverain préservatif pour toutes maladies... A côté des liquides, des tablettes faites de poudres variées : on prévient la peste avec des pilules où entrent du soufre, du trochisque de vipères, du diarhodon, etc. La même maladie est également combattue à l'aide de parfums, dont maisons et personnes sont abondamment enfumées ⁽⁶⁶⁾. Dans ces compositions, nous retrouvons, en premier lieu, les « simples », aux vertus reconnues depuis la plus haute antiquité, et les épices, importées de l'Océan Indien et de l'Extrême-Orient par l'intermédiaire des trafiquants méditerranéens. Dans le courant du xvii^e siècle, cet arsenal pharmaceutique s'est enrichi des découvertes faites par les missionnaires dans le nouveau monde : ainsi le quinquina, « qui guérit infailliblement la fièvre quarte ou la tierce », entre dans la pratique médicale — à des prix exorbitants d'ailleurs — dans les années 1650 : progrès empirique, mais considérable.

Pourtant, il n'y a pas de doctrine médicale unanime sur ce plan aux xvi^e et xvii^e siècles : tout un courant d'innovation se réclame de Paracelse, le Bâlois qui recueillait les recettes des sorcières, soignait avec des produits chimiques et des simples ; ces médecins recommandent l'utilisation même expérimentale de produits nouveaux, de compositions qui réduiraient la part de la saignée et de la purgation dans les thérapeutiques. Au milieu du xvii^e siècle, la querelle de l'antimoine à Paris a été illustrée par Guy Patin, grand pourfendeur des iatrochimistes : la Sorbonne est, avec son doyen, traditionnaliste, alors que Montpellier paraît plus ouverte aux novateurs.

Les vertus insuffisantes des plantes et des poudres minérales soigneusement mélangées se trouvaient complétées par l'action des eaux thermales. Celles-ci sont vantées par médecins et apothicaires avec une générosité qui surprend quiconque croit aux initiatives décisives de M^{me} de Sévigné. Bien avant elle — et dans toutes les provinces — les sources

minérales sont repérées, recommandées pour un nombre imposant de maladies : au faubourg de Bourgogne, près de Moulins, jaillissent des sources médicinales, « ayant je ne sais quoy du vitriol et du soufre », recommandées pour les coliques, « paralysies », rétentions d'urine, douleurs d'estomac, jaunisse⁽⁶⁷⁾...

L'engouement pour ces vertus des eaux minérales est dans la logique des idées médicales, qui admettent la lutte entre humeurs et liquides à l'intérieur du corps humain ; cependant l'Italie a pu aider à mettre à la mode ces thérapeutiques aqueuses : à Amiens en 1560, à Mâcon en 1606, sont signalés des Italiens qui vendent sur les marchés « l'huile de pétrole, autrement dit naphte », recommandée pour les humeurs froides...

Assurément toutes ces médicamentations ne bénéficient pas d'un prestige beaucoup plus grand que les pratiques recommandées par la tradition populaire, sinon, les mémoires ne conserveraient pas aussi soigneusement les recettes de celle-ci, d'une fantaisie et d'une précision dans les détails que légitime sans doute l'importance de l'enjeu : guérir une morsure de vipère avec le sang d'une poule aussitôt tuée, et appliqué sur la blessure ; laver les enfants le jour du vendredi saint pour les préserver de la gale ; passer trois fois au travers du feu des brandons, le premier dimanche de carême, pour éviter la colique, autant de prescriptions relevant d'un empirisme animé d'arrière-pensées magiques, aux confins des pratiques religieuses — voire superstitieuses aux yeux mêmes de certains contemporains, comme Paré ou Montaigne. Pratiques naturelles, ou nettement superstitieuses, sont donc légions. La seconde catégorie, longtemps tolérée par l'Église, est bien plus importante que la première ; elle comprend des gestes, des actes accomplis à l'occasion des fêtes de l'Église — comme ceux que nous avons cités à l'instant ; elle comporte aussi quantités de prières, invocations, oraisons, qui prennent place dans le répertoire de chacun, et qui font appel aux pouvoirs miraculeux des Saints, sinon de Jésus lui-même ; parfois rédigés en latin⁽⁶⁸⁾ — donc par des clercs ? — de tels textes constituent une sorte de répertoire médical à l'immédiate disposition des

malades. L'Église n'a répudié ces textes et pratiques qu'assez tard dans le xvii^e siècle, et avec beaucoup de prudence, puisque les oraisons à des fins médicales ont été pratiquées par les prêtres depuis la primitive Église.

En accord avec les membres du clergé — au moins chez les catholiques — il ne pouvait être disconvenant en effet de solliciter l'usage d'exorcismes et d'oraisons pour chasser les maladies des hommes (et même des bêtes). La participation de l'Église semble cependant, surtout au xvii^e siècle, une condition d'exécution — et de succès. Ce qui finalement met à la disposition du patient trois méthodes curatives — que nous distinguons, par prudence d'analyse, mais qui peuvent, plus ou moins, se combiner — et qui, de toute façon, peuvent être mises en œuvre par la même personne, consécutivement ou simultanément.

Au delà de ces pratiques, reste le recours à la chirurgie : celle du barbier chirurgien, qui n'a pas les diplômes de la Faculté, mais est reconnu capable de pratiquer au moins une saignée — et celle du maître chirurgien, non moins couvert de diplômes par la Faculté que son confrère médecin. Le chirurgien soigne les plaies, les malformations de nature (enlever les doigts en trop, ajouter un bras qui manque, est pour A. Paré le premier travail de la profession) ou d'accident (hernies, blessures, chancres, gangrènes). Il est médecin aussi, son habileté manuelle ne pouvant lui servir qu'à parfaire l'œuvre de médecine, lorsque les moyens habituels ne suffisent pas. Ainsi l'*Introduction ou Entrée pour parvenir à la vraie cognoissance de la chirurgie*, du même Ambroise Paré, est-elle un traité de médecine, qui ne s'appesantit pas sur les techniques chirurgicales, mais passe en revue maladies, facultés, humeurs ; médecine et chirurgie se trouvent bloquées devant de trop grandes inconnues anatomiques et physiologiques, qui seront affrontées très lentement aux siècles suivants seulement. Ce qui explique pourquoi un chirurgien habile comme Paré a passé le plus clair de son temps sur les champs de bataille, où ses services sont nécessairement les plus appréciés, à opérer les blessés, brûler les plaies au fer ou à l'huile bouillante, extraire des balles ou des éclats, couper des membres gangrenés.

*

L'inefficacité de ces thérapeutiques se trouve particulièrement ressentie pendant les épidémies ; face à la contagion, les villes — même les plus petites — se sont donné depuis les XII^e-XIII^e siècles tout un équipement défensif, qui s'efforce de compenser la carence médicale (69). Chaque communauté possède son hôpital, ce qui permet d'isoler les malades, au moins pendant les premiers temps ; la France du XVI^e siècle compte plus de mille hôtels-Dieu — et presque autant de maladreries, celles-ci en voie de désaffectation (70). Habituellement tenues par des réguliers, ces fondations médiévales ont fonctionné à la satisfaction de tous pendant des siècles, mais le bouleversement économique du XVI^e siècle porte à leur gestion temporelle des coups très durs : beaucoup périssent au début du siècle suivant ; faute de revenus suffisants, elles refusent la clientèle et, sous Henri IV, une commission royale enquête longuement sur leur situation. Quelques années plus tard, Vincent de Paul multiplie les fondations nouvelles alors qu'une nouvelle enquête royale réalisée en 1639-1640 a révélé le délabrement et l'abandon de nombreuses fondations.

Les hôpitaux sont les maisons des malades (et des vieillards et nécessiteux). Mais les communautés urbaines disposent, en outre, d'un arsenal imposant de règlements constamment repris, lorsque l'épidémie menace : mesures souvent draconiennes, puisqu'elles comportent l'évacuation des maisons contaminées, l'expulsion des mendiants et suspects, l'exécution des animaux errants, la fermeture des marchés et tribunaux, l'interdiction de certains métiers (cordonniers par exemple), la mise en quarantaine, hors de la ville, des personnes guéries, l'obligation, pour les malades en traitement, de porter des costumes spéciaux visibles de loin...

Toutes ces mesures, dont le principe est l'isolement des malades touchés par la contagion, ne laissent pas d'être inefficaces à leur façon : ces hôpitaux, qui regorgent vite

de patients, deviennent rapidement les principaux foyers de contamination, et contribuent à répandre le mal — d'autant plus qu'ils étaient le plus souvent situés au cœur de la vieille ville. D'autres précautions prises d'une ville à l'autre — mise en quarantaine de la ville infectée, exposition des produits à livrer dans la ville contaminée sur une place hors des murs pendant des jours, interdiction de commercer, voyager... — ne présentent pas beaucoup plus de vertu.

Ainsi, contre la maladie — contagieuse ou non — l'homme moderne est-il très mal défendu ; à la sous-alimentation, l'épidémie s'ajoute comme une menace chronique. Ces constatations essentielles se traduisent dans la démographie caractéristique de ces temps difficiles.

3. LA « PEUPLADE » : ÉLÉMENTS DE DÉMOGRAPHIE

Il n'est pas douteux que notre rapide esquisse doive s'achever sur une étude de l'évolution démographique : les effectifs, la mortalité et la natalité, la fécondité des différents groupes, autant de données qui éclairent l'économie générale de toute société, voire les conceptions des hommes ; la notion de surpeuplement, toute relative qu'elle soit, est aussi ancienne que l'humanité et détermine des comportements fondamentaux.

Or rien n'est plus difficile à saisir que les séries démographiques en deçà du XVII^e siècle, où — en Europe occidentale du moins — les savants ont commencé à compter systématiquement. Les chiffres cependant ne manquent pas totalement : l'ingéniosité et la patience d'historiens comme F. Lot, P. Gouvert, J. Meuvret, ont pu tirer, de données très fragmentaires, d'intéressantes conclusions, à l'échelle d'une région, ou de quelques villes. A partir de documents, fiscaux pour la plupart, qui sont certainement les plus difficiles à utiliser (71).

A défaut de chiffres, sur lesquels travailler utilement, il est trop souvent nécessaire de se contenter de signes indirects, dont la valeur peut paraître discutable : hausse ou baisse de certains revenus seigneuriaux, multiplication

des perceptions de droits sur les ventes, augmentation des effectifs des notaires, par exemple. Isolés, ces mouvements ne présentent pas grand intérêt ; convergents dans le même sens, ils permettent d'indiquer une évolution.

Compter les hommes n'est pas dans les conceptions de l'époque : tout au plus le censier seigneurial comporte-t-il la liste des paysans qui paient les droits ; mais les autres villageois n'y figurent pas. Nous connaissons de la même façon des nombres de feux : autres inventaires fiscaux, à l'échelle du bailliage ou de la ville. Mais, au delà, pour un État comme la France — à plus forte raison pour des continents entiers, l'Asie ou l'Amérique, la question ne se pose même pas. Quelques classifications simples suffisent : les hommes noirs et jaunes rencontrés dans les grands ports de la Méditerranée orientale, sont étiquetés suivant les divisions de la Bible : les fils de Sem, de Cham et de Japhet... Au sens démographique du terme, l'humanité n'est qu'un mot, au xvi^e siècle : de grandes masses continentales, qui s'ignorent en partie, sont juxtaposées ; et il n'est pas possible d'en savoir plus... jusqu'à la fin du xvii^e siècle où les premières estimations « mondiales » seront tentées avec plus ou moins de bonheur⁽⁷²⁾.

Pourtant les xvi^e et xvii^e siècles ont vu des migrations considérables : départs vers l'Amérique bien sûr, mais aussi attraction de l'Italie méridionale et centrale ; le « coude à coude » humain des Flandes et de l'Italie fait contraste avec les espaces vides — ou presque vides — de certaines montagnes. Les contemporains de Rabelais ou de Montaigne ne sentent pas fortement ces mouvements et ces contrastes ; les problèmes qu'ils posent leur sont étrangers. Ces hommes se sentent membres de grands corps mystiques : les religions ; de corps politiques également, qu'ils n'appellent pas encore des États ; surtout ils se sentent membres de communautés : villes et villages qui ne comptent pas leurs éléments parce qu'elles les connaissent personnellement et leur donnent une place dans la hiérarchie sociale, ce qui suffit à leur existence quotidienne.

A plus forte raison, ne retrouvons-nous pas dans leur pensée le besoin d'analyser la structure d'une masse hu-

maine ; filles et garçons, jeunes et vieux ne font l'objet que de notations brèves — ou pittoresques — tout comme la durée de la vie : la forte mortalité accrédite des mythes de vieillesse séculaires, d'autant plus faciles à accepter que l'état civil presque inexistant permet toutes les fantaisies ; non sans gloriole, à l'occasion : Thomas Platter, veuf à 73 ans, se remarie aussitôt, et n'est pas peu fier d'avoir eu six enfants de ce second mariage.

Bien des calculs — évaluation globale, comme celle de F. Braudel pour l'espace méditerranéen — déductions habiles d'un Roupnel à partir des feux dijonnais énumérés quartier par quartier — dénombrements patients de Goubert sur son Beauvaisis —, tous ces chiffres autorisent à prêter à la France de la fin du xvi^e siècle une population de 16 millions d'habitants. Ce qui signifie un fort peuplement, eu égard aux faibles rendements des surfaces cultivées — elles-mêmes beaucoup moins vastes qu'aux xviii^e et xix^e siècles : la terre de France est bien remplie⁽⁷³⁾, en dépit des espaces vides, dans le Massif Central notamment ; mais il n'est guère possible de préciser plus que ce chiffre global...

Au delà, il faut se contenter de déductions tirées des conditions générales d'alimentation, de santé, que nous venons de voir — mises en comparaison avec les données numériques plus solides que nous possédons pour les périodes immédiatement postérieures, lesquelles relèvent des mêmes caractéristiques démographiques ; le premier trait, résultat d'une très forte mortalité, qui, comme toujours, touche les plus faibles en premier lieu, c'est-à-dire les enfants, c'est la courte durée de la vie : vingt ans ? La vie de l'homme est misérablement courte, dit Pascal, qui voudrait la compter à partir de l'âge de raison... De là la précocité des mariages — et tant de jeunes veuves, de quinze ans et moins, qui se rencontrent dans toutes les villes ; de là, encore, le prestige des barbons, qui, dépassant la quarantaine, ont révélé une complexion à toute épreuve, et la place de choix réservée aux vieillards dans une société où mourir jeune est si commun. Indications toutes approximatives évidemment, qui ne valent pas une bonne statis-

tique sur l'âge moyen des premiers mariages, établie d'après nos listes d'état civil...

Compensant cette forte mortalité, une natalité imposante semble bien la règle ; même si les naissances paraissent un fardeau encombrant, au moins dans les villes : au milieu du xvi^e siècle, on s'inquiète à Paris du nombre des avortements, malgré une répression féroce — puisque les femmes et filles convaincues d'avoir « celé leur grossesse », et « tué leur fruit » sont ordinairement condamnées à mort (74).

Le trait le plus décisif semble cependant la mobilité de cette démographie — son caractère spasmodique. Une épidémie — et *a fortiori*, une série d'épidémies — ruine une région, une ville : la population diminue alors du quart, parfois de moitié. Ce vide se trouve cependant vite compensé : à la fois par des migrations extérieures, habitants nouveaux venus de provinces voisines, et par les naissances ; les moissons de la mort et les poussées de natalité font osciller brutalement nos données (75). Les passions religieuses ont ajouté encore à ces mobilités, au cours du xvi^e siècle : il n'est que de voir l'afflux des réfugiés protestants à Genève, entre 1549 et 1560, pour s'en persuader. A aucun moment, il ne saurait être question de parler d'une population stabilisée.

Enfin, il paraît assuré qu'une telle mobilité des vies humaines implique un certain mépris de cette vie : les fluctuations brusques, et à tous les âges, les déplacements comme l'importance de la natalité font que l'être humain n'est pas estimé d'un grand prix comme à notre époque où — en dehors des périodes de guerre — des prodiges sont faits chaque jour pour conserver, ou prolonger, des vies humaines (du moins au bénéfice des nantis). La facilité avec laquelle le meurtre est commis (76), dans toutes les classes de la société, en est, aussi bien, la meilleure preuve.

Chapitre III

L'homme psychique : sens, sensations, émotions, passions

Prendre la mesure du psychique n'est pas plus facile que la mesure physique, et ce pour de multiples raisons. La principale est qu'il s'agit d'entrer ici dans un monde confus, et qu'il ne peut être question de rendre clair à l'excès ; séparer affectif et intellectuel suivant les meilleures méthodes de nos philosophes est une tentation contre laquelle il vaut mieux lutter. Pour les contemporains de Ronsard et ceux de Malherbe, la distinction ne s'impose pas — et il serait dangereux de la leur imposer : la moindre sensation que nous voudrions objective — couleur d'une fleur, forme d'un meuble — a une tonalité affective. La seule démarche licite en ce domaine est — tout en soulignant cette fusion de l'affectif et de l'intellectuel jusqu'à Descartes, sinon au delà — de procéder du simple au complexe : des sensations aux attitudes mentales commandées par les abstractions du langage et du livre, lente exploration d'un outillage mental difficile à cerner en cette période mouvementée où il se renouvelle dans une large mesure.

Au départ donc, organes des sens et sensations, telles que nous pouvons les repérer, ici et là, surtout chez les poètes doués d'une sensibilité, peut-être non plus vive que celle du commun des mortels, mais plus prompte à s'exprimer. Voici Ronsard et ses compagnons de la Pléiade, Marot et d'Aubigné, nos guides d'un instant pour prendre la tonalité sensitive du premier siècle moderne. Non sans risques assurément : qu'il faut bien assumer, puisque les

autres témoins, et notamment les mémorialistes, ne sont pas prolixes en fait de sensations immédiatement transcrites, de données élémentaires et spontanées du senti.

Cette exploration des « cinq sens de la nature » ne manque d'ailleurs pas d'imprévu — si du moins nous comparons brutalement aux sens du xx^e siècle : le perfectionnement et l'utilisation des différents organes ne sont pas les nôtres — tant s'en faut (77). La hiérarchie n'est pas la même, puisque l'œil qui règne aujourd'hui se trouve au troisième rang, après l'ouïe et le toucher, et loin après ceux-ci. L'œil qui organise, classe et ordonne, n'est pas l'organe de prédilection d'un temps qui préfère écouter — avec toute l'imprécision inquiétante que comporte cette préférence durable (78). Ainsi les organes sensoriels sont évidemment les mêmes que les nôtres ; ils sont même, très vraisemblablement — en ces siècles de violences incessantes où le quivive est perpétuel, où jamais un voyageur ne traverse une lande ou une forêt sans grimper une ou deux fois sur un grand arbre pour scruter le paysage et repérer s'il ne voit pas quelque troupe de brigands en maraude — plus aiguisés, plus exercés que les nôtres. Mais le grand pourvoyeur de leur imagination, c'est l'ouïe, bien plus que la vue ; c'est le toucher également, plus que la vue, toujours.

I. PRIMAUTÉ DE L'OUÏE ET DU TOUCHER

En cela, l'époque moderne prolonge un caractère essentiel de la civilisation médiévale ; non sans un brin de paradoxe, puisque l'imprimé en incessante progression exprime apparemment la faveur croissante de la lecture : mais dans tous les milieux sociaux, elle se fait encore à haute et intelligible voix ; elle est à la fois lecture et audition. L'information reste principalement auditive : même les grands de ce monde écoutent plus qu'ils ne lisent ; ils sont entourés de conseillers qui leur parlent, qui leur fournissent leur savoir par l'oreille, qui lisent devant eux. Dans les assemblées d'administrateurs, les conseillers des rois et des princes portent tout naturellement et fréquemment le titre d'auditeurs (79) ; et à la veillée,

dans les humbles chaumières paysannes, c'est encore le récit qui nourrit les pensées et les imaginations. Enfin, même ceux qui lisent volontiers, les humanistes, sont accoutumés de le faire aussi en compagnie — et entendent leur texte.

A cette primauté il y a tout d'abord une raison d'ordre religieux : c'est la Parole de Dieu qui est l'autorité suprême de l'Église. La Foi elle-même est audition. Les prophètes, avant Jésus, ne cessent de clamer : Écoutez ! Ils n'écoutent pas ! Ils ne veulent pas écouter ! Dieu opère par la Parole qu'il fait entendre aux hommes... Ce que Luther a admirablement exprimé dans son Commentaire de l'Épître aux Hébreux (80) : Si tu demandes à un Chrétien quelle œuvre le rend digne du nom de Chrétien, il ne pourra rien te répondre d'autre que ceci : l'audition du verbe de Dieu, c'est-à-dire la Foi (*Auditum verbi Dei, id est fides*). Et Luther d'ajouter : « *Ideo solae aures sunt organa Christiani hominis, quia non ex ullius membri operibus, sed de fide justificatur, et Christianus judicatur* ». Ainsi seules les oreilles sont les organes du Chrétien... Elles possèdent par là une dignité éminente.

A cette préférence doctrinale, si je puis dire, s'ajoute cependant un exercice beaucoup plus affiné que celui des autres sens, s'il faut en croire les poètes, tous auditifs plus que visuels : bruits de ruisseaux, chants des oiseaux reviennent sans fin sous la plume de Marot et de Ronsard. Les petites chansons de Marot où pies, linottes, chardonnerets sont légion, n'évoquent jamais leur plumage, mais bien leur gai ramage : chants de linottes, caquets de pies, et — au fond de la forêt « les voix très hydeuses et hurlemens des bestes dangereuses » (81). Du Bellay veut-il chanter la source de la Loire :

*Pour saluer de joyeuses aubades
Celle qui t'a, et tes filles liquides
Deïfié de ce bruyt éternel.*

Ronsard évoque la mer et ses humides habitants, mais ne les pare pas de formes ou de couleurs attrayantes : c'est un son que leur présence marine évoque

*Et par les palais humides
Hucha les sœurs néréides
Qui ronflaient au bruit des flots.*

S'il veut charmer le Roi ou sa protectrice, il n'est pas d'autre moyen que de s'adresser encore à l'ouïe. Voici

*Notre Roi,
Duquel la divine oreille
Humera cette merveille*

et ailleurs :

*Il faut que j'aïlle tanter
L'oreille de Marguerite
Et dans son palais chanter.*

Chanter, ou jouer de la musique : chez Ronsard sans cesse reviennent la harpe, la lyre et le luth — voire les flûtes et trompettes. Plus souvent que les bruits, et le tonnerre, c'est la musique qui est à l'honneur : partout appréciée, car elle exalte toutes les âmes bien nées, si l'on en croit encore Ronsard préfaçant un recueil de chansons : « celui, Sire, lequel oyant un doux accord d'instrumens, ou la douceur de la voix naturelle ne s'en résjouit point, ne s'en esmeut point, et de tête en pieds, n'en tressault point, comme doucement ravi et si ne scay comment dérobbé hors de soi, c'est signe qu'il a l'âme tortue, vicieuse et dépravée, et duquel il se faut donner garde »⁽⁸²⁾. Cette musique est si prisée qu'un homme comme Cardan a près de lui deux jeunes domestiques musiciens, n'ayant d'autre charge que de lui jouer des instruments ; elle apporte à tous une harmonie, un ordre dans leurs sensations, dans leurs troubles. Composée, réglée, ordonnée dans sa suite, dans l'expression alternée des sentiments, la pièce de musique est sans doute pour eux un apaisement, dont ils ne se lassent pas⁽⁸³⁾. Et comme dit Sancho Pança à la duchesse inquiète d'entendre dans la forêt une rumeur d'orchestre « là où il y a musique, Madame, il ne saurait y avoir chose mauvaise ». « Musica me juvat »

dit Cardan ; c'est presque la devise de ce temps, qui s'est enchanté de musique.

Le toucher vient aussitôt après l'ouïe, et peut-être aussi pour des raisons religieuses, puisqu'il existe un toucher religieux, celui du saint qui guérit les malades par imposition miraculeuse de ses mains.

Nos poètes touchent, tâtent sans cesse — lèchent aussi⁽⁸⁴⁾, goulûment, pour reprendre un mot qui revient souvent sous leur plume :

*Que de coral, que de lys, suc de roses
Tastay je lors entre deux maniments*⁽⁸⁵⁾

dit Ronsard. Veut-il décrire une jambe bien faite, il ne se met pas en peine d'en évoquer les formes par comparaisons faciles, ou par évocations anatomiques, il lui suffit d'indiquer qu'elle appelle le toucher :

*... la jambe de bon tour
Pleine de chair tout à l'entour
Que volontiers on tâterait*⁽⁸⁶⁾.

Jusqu'au XVIII^e siècle au moins, le toucher demeure donc un maître sens ; il contrôle, confirme ce que la vue ne fait qu'apercevoir. Il assure la perception, donne solidité à l'impression fournie par d'autres sens, qui ne présentent pas la même sécurité. Ce qui confirme encore le rôle subalterne de la vue pour ces hommes qui, en premier lieu, prêtent l'oreille. Faut-il rappeler encore le malheur de Ronsard devenu sourd ?

2. RÔLE SECONDAIRE DE LA VUE.

Sans doute cette époque a-t-elle eu ses peintres, tout comme ses musiciens — et même ses dessinateurs, ne serait-ce que Léonard de Vinci. Encore que ces individualités, Vinci, Dürer, Holbein et tant d'autres soient passablement hors série. Il est assuré, en effet, que les contemporains de ces génies visionnaires ne sont pas habitués à voir

des formes — à les représenter et les décrire. Érasme ne dessine pas, ne « croque » pas en marge de son texte, à aucun moment. Marguerite de Navarre ou Brantôme, l'un et l'autre bien placés pour voir les grands de ce temps, ne décrivent pas : ni rois, ni empereurs, ni papes, pas une silhouette qui vive devant nous. Rabelais lui-même donne vie à ses personnages par leurs discours : c'est frère Jean dans la tempête, qui parle, cependant que les cordages crissent, et que le mât s'abat à grand fracas. Pourtant ils sont sensibles aux couleurs, vivement contrastées ; les fleurs des poètes ne sont pas nombreuses, mais les couleurs tranchées : la rose, le lys et l'œillet (qui est habituellement rouge), et — moins souvent évoquée — la violette. Les livrées des sergents aux jours de fête sont couramment faites de teintes vives, qui frappent — et qui portent tout un symbolisme, mal connu ⁽⁸⁷⁾.

L'exploration de ces couleurs — et de leur emploi poétique — n'est pas encore faite ⁽⁸⁸⁾ : ce qui doit nous inciter à la prudence pour présenter quelques indications sur la palette des uns et des autres. Ici, chez Ronsard, à côté des fleurs déjà citées, interviennent l'ébène, le cinabre, le cramoisi qui n'est pas un rouge, mais un superlatif s'appliquant aussi bien au bleu qu'au brun. Là, chez Du Bellay dans *l'Olive*, reviennent une demi-douzaine de couleurs fondamentales : or à satiété, blanc et noir (avec les variantes, blanchissant...), le rouge et son cortège de vermeil, corail, pourpre — cependant que bleu, violet et toutes leurs nuances n'existent pas. Par contre, Du Bellay utilise tout un attirail de pierres précieuses, qui tiennent lieu d'évocations colorées : un beau pied montre « cinq pierres » qui sont les ongles, les lèvres sont de corail, les dents sont des perles, « bien plantez », claires ou cristallines, le cou est de porphyre ; émeraudes vives, beaux rubis, perles et saphirs, voilà le répertoire. Avec d'Aubigné, les ressources sont plus grandes : le cramoisi rouge ; les « étangs noirs », les fleurs des champs, le soucy, l'ancholie, représentent des conquêtes de la palette poétique à la fin du siècle.

Peut-on rapprocher cet enrichissement de l'effort fourni incontestablement, par le siècle finissant et par le XVII^e,

pour mieux voir ? Il n'est pas douteux que la vue progresse, même de la façon la plus humble : doter les fenêtres de vitres claires, les yeux affaiblis de lunettes, équiper les intérieurs de luminaires plus perfectionnés, tous ces progrès vont dans le même sens. À côté de ces améliorations, qui touchent d'abord les plus riches et qui sont des éléments de confort, il faut faire la place aux instruments d'optique, aux lentilles qui permettent d'observer le ciel, ou l'infiniment petit. La lunette de Galilée et les premières lentilles microscopiques sont les instruments du progrès scientifique : mais c'est une vue prolongée et mieux exercée qui entre dès lors en jeu. C'est le début de la promotion de la vue et il est évident que celle-ci est étroitement dépendante de l'essor scientifique moderne ⁽⁸⁹⁾.

*

Odorat et goût comptent aujourd'hui assez peu à côté des trois autres sens. Les hommes du XVI^e siècle sont au contraire très sensibles aux odeurs, aux parfums — et aussi aux douceurs de bouche. Doux et douceurs sont d'emploi incessant, tout comme le sucre et le miel — et donnent lieu à d'innombrables métaphores. Pour Ronsard, le baiser n'est pas un contact, ne relève pas du toucher — mais de l'odeur.

*Quand de ta lèvre à demi close
Je sens ton haleine de rose* ⁽⁹⁰⁾

dit-il un jour. Et d'ajouter à Cassandre une autre fois :

*Nymphe aux beaux yeux
Qui souffles de ta bouche
Une Arabie à qui près en approuche,
Pour déraciner mon esmoy
Cent mille baisers donne moy.*

L'odeur est, selon eux, chose positive, la cause d'une transformation, plutôt qu'un effet, les humeurs et vents

jouant dans la nature animale ou végétale le même rôle important que dans la nature humaine.

Cependant ni l'odorat, ni le goût, évidemment, n'ont créé de formes artistiques, du moins jusqu'à Brillat-Savarin. Est-ce une bonne raison de leur position mineure ? En ces domaines, où les artistes témoignent tout naturellement en premier rang, le silence du commun est d'autant plus encombrant pour l'historien qui s'efforce de reconstituer cet univers des sensations et leurs significations dans le temps. Comment interpréter les silences des livres de raison sur ces réalités du quotidien ?

Ainsi la pensée se trouve baigner dans une atmosphère plus trouble que la nôtre : les sens les plus affectifs, l'odorat, le goût, sont bien plus développés que chez nous. Ceux-ci, et l'ouïe elle-même, pèsent de tout leur poids en faveur de l'affectif, plutôt qu'ils n'aident l'intelligence. Rien d'étonnant si, longtemps encore, les sens — et tout le domaine de l'imagination nourrie par eux — passent pour ne porter qu'à l'erreur et à la fausseté : Malebranche dit encore, qu'ils nous ont été donnés pour la conservation de notre corps — instruments de notre instinct — « et non pour apprendre la vérité ».

Les hommes de ces temps difficiles vivent donc proches de la nature, qu'ils hument, écoutent, touchent de près : mais ils réagissent avec violence aux impressions qu'ils éprouvent. A ces sens affectifs exercés, aux aguets, correspond une sensibilité très vive, très primesautière, comme portée aux extrémités par son propre mouvement, par l'incertitude aussi qu'entraîne une connaissance très approximative de ce monde extérieur, préjugé hostile en beaucoup de ses manifestations. De simples contrastes naturels : le jour et la nuit, le froid et le chaud, naissent des émotions chargées de symboles surnaturels, d'explications anthropomorphiques ou occultes, qui ne font qu'amplifier le premier mouvement causé par les sensations. A un équipement sensoriel, essentiellement affectif, s'ajoutent les déformations d'une sensibilité facilement exaspérée et prompt à s'égarer dans les domaines insondables de l'imaginaire.

3. CONTRASTES ET RÉACTIONS VIOLENTES

Pour de longs siècles encore, la nuit est redoutée, pour elle-même : l'ombre nocturne est partout le domaine de la peur, à la ville comme à la campagne ; à Paris même, qui a plus de rondes du guet que toute autre ville. Du couvre-feu à l'ouverture des portes, tous feux éteints, la ville se replie dans les ténèbres, craintive ; une équipée de mauvais garçons suffit à faire hurler de peur tout un quartier : femmes seules que leurs voisins laissent crier sans les secourir, enfants qui voient en leurs songes éveillés tous les loups garous des récits entendus aux veillées, anxieux de tous âges qui attendent impatiemment le retour du jour : une libération quotidienne, la fin du danger redouté *perambulans in tenebris*. Mêmes craintes à la campagne, où la nuit signifie aussi hostilité. Racan le dit en vers faciles :

*Les coqs ne chantent point, je n'entends aucun bruit...
Maint fantôme hideux couvert de corps sans corps,
Visite en liberté la demeure des morts.
Je saute à bas du lit et ne vois rien paraître
Que l'ombre de la nuit dont la noire pâleur
Peint les champs et les prés d'une même couleur
Et cette obscurité qui tout le monde enserre... (91).*

Domaine de l'obscur, la nuit l'est aussi — inséparablement — des fantômes, et des suppôts de Satan : l'esprit du mal est là chez lui, tout comme la lumière, rassurante, est l'apanage d'un Dieu de bonté. Par les nuits sans lune, les épouses du Malin se rendent au sabbat sur leurs balais ; mais, lors même que les sorcières ne sont pas de la partie, toutes les mauvaises rencontres sont possibles :

*La nuit des fantômes volans
Claquetans leurs becs violans
En sifflant mon âme espovantent*

dit Ronsard.

La lumière qui troue la nuit et qui libère par son brutal

éclairage, dessinant des formes nettes, mettant à nu les visages, est sans nul doute celle que se plaisent à représenter tant de peintres, amoureux de contrastes lumineux, de Rembrandt à La Tour.

Le contraste de la nuit et du jour est le plus important de ceux qui hantent ces imaginations inquiètes, parce qu'il porte toutes leurs ignorances : tout phénomène inexplicable — comète, éclipse, animal monstrueux — devient en un éclair manifestation du mal, signe d'un acte maléfique, contre lequel il n'est pas possible de se défendre. Cardan, ce savant souvent malade, voit à son réveil, un matin, le soleil brillant à travers les fentes de son volet, et la poussière qui danse dans le rayon. Il est pris de panique, et s'enfuit en chemise croyant avoir vu un monstre qui coupe les têtes avec ses dents. Une autre nuit (en 1557), il sent son lit trembler, mais parvient à se rendormir. Au matin un domestique lui apporte la nouvelle que son fils a conclu la veille un mariage peu reluisant. Le tremblement du lit, c'est l'avertissement miraculeux de son génie familial...

C'est donc sur le plan affectif d'abord qu'il convient de faire sa place à ce monde — que nous disons, nous, surnaturel — peuplé de démons et de fantastique : l'univers grouillant de diables en cornés, pointant leurs oreilles de bouc, gambadant sur leurs jambes velues, brandissant des crochets, l'univers des loups garous, présents en deux endroits simultanément, dans l'un comme bête, dans l'autre comme être humain, parfois diables lycanthropes, toujours horribles à voir, menaçants — tels que peintres et sculpteurs du temps de Jérôme Bosch et de Brueghel l'Ancien les ont imaginés. Cet univers est un domaine imaginaire d'une rare présence ; il engendre la peur, le cauchemar, lui qui est né d'une première terreur ; monde foisonnant, encombrant, plus sans doute que les images paradisiaques du Ciel, plus même que la Terre telle qu'en plein jour chacun peut l'explorer familièrement et paisiblement.

Hypersensibilisés par ce jeu des contrastes quotidiens, les tempéraments manifestent fréquemment un goût prononcé pour les spectacles, les actes où la mort entre en jeu. Là encore, un fossé nous sépare de ces temps si proches :

nous appellerions cruauté telle délectation collective devant un supplice, une exécution capitale. Jouer avec la mort n'a rien d'extraordinaire : qu'une joute, un tournoi se termine par mort d'homme, cela ne mérite pas lamentation. A peine une mention, dans le journal d'un bourgeois de Paris (en 1515) : « Le lundy 14 février furent commancées les joustes devant l'hostel des Tournelles, et furent moult excellentes, et y fut tué d'une lance ung gentilhomme ». Un siècle plus tard, Monconys traverse la Hollande, admirant les maisons, les prairies, les arbres et il ajoute « il y a force gibets sur les chemins et qui sont magnifiques ». Cette admiration macabre n'est rien ; il est plus significatif de voir des foules se rassembler pour assister à un supplice, à une exécution bien mise en scène. En 1571, à Provins, le bourreau débutant dans le métier, a raté une simple décapitation : il lui a fallu faire face à sa victime — puis aux spectateurs mécontents. A Metz, en 1500, trois mille personnes se sont rassemblées sur la glace d'un étang, pour voir noyer en plein hiver deux filles qui avaient rossé à mort un garçon, à coups de bâton. En 1510, Philippe de Vigneulles nous raconte comment tous ses concitoyens se réunirent pour voir exécuter un faux monnayeur condamné à être bouilli dans l'huile. Toute la ville est là, au point que, sur la place, on ne peut « les pieds tourner ». Le malheureux est précipité, tête première, dans le grand chaudron plein d'huile bouillante...

Cependant, une fois passé ce moment d'intense émotion, les plus grands criminels ne sont pas oubliés : les petits colporteurs — au début du XVII^e siècle au moins — ont souvent au fond de leur caisse des libelles de quelques pages, contant, sur un air connu, les méfaits du malheureux, repentant :

*Diligemment examiné
Le siège m'a tost condamné
D'estre pendu et mis en cendre
Avecque la quille de bois
Afin qu'un chacun pust apprendre
Qu'il faut mieux révéler les Croix (92).*

Tristes plaintes très moralisantes, toujours terminées sur une invocation à quelque saint, quand ce n'est pas à Jésus ou la Trinité, ces chansons n'ont-elles pas d'abord perpétué le souvenir des crimes célèbres et de leurs auteurs, et entretenu le goût collectif de la violence ⁽⁹³⁾ ?

La cruauté confine, ici, à l'insensibilité : nous retrouvons, sur le plan des attitudes affectives face à la mort publique, ce petit prix accordé à la vie humaine, que nous évoquions à propos des maladies.

Mais la mort, la tuerie, c'est le cas limite ; anxieux face au monde extérieur, face à une nature impénétrable, encore impossible à interpréter, ces hommes sont, à tout moment, agressifs, face à leurs congénères ; une discussion, une, dispute trop vive, et les mains entrent vite en action. A Laon en 1611, il faut interdire aux habitants des bourgs et villages de porter l'arquebuse avant le lever et après le coucher du soleil, « pour empêcher à l'avenir les habitants de s'entretuer les uns et les autres sur les moindres querelles » ⁽⁹⁴⁾. Mœurs de paysans ? Les hommes de justice, jusque dans les plus hautes assemblées, les Parlements, ne sont pas exempts de pareils mouvements : si les fusils n'entrent pas en jeu, ce sont des soufflets en pleine audience, qui accompagnent un mot trop vif, règlent une querelle de préséance, une dispute sur des épices mal réparties ⁽⁹⁵⁾.

4. AFFECTIONS ET PASSIONS

Au delà de ces mouvements d'humeur, si violents soient-ils, et plus profondément, nous trouvons des hommes passionnés : le renouveau des lettres classiques n'a pu imposer la terminologie antique, et la distinction habituelle des vertus et des vices. Passions n'est pas équivalent de vices, tant ces « puissantes émotions » de l'âme paraissent le résultat de phénomènes mécaniques, susceptibles d'entraîner de grandes actions ; l'homme sage et heureux « tourne au bien » ses passions, il en fait un bon usage puisque après tout, il ne peut pas ne pas en avoir : il lui faudrait être Dieu, ou bien être réduit à l'état de statue stupide, pour éviter les passions. Conception mécaniste et volontariste, puisque

seule la volonté permet d'échapper à l'emprise de ces impulsions.

Mais une volonté d'autant plus solide que les passions se développent au rythme, à la mesure des émotions : porter quelque haine à son prochain, c'est pour le moins être tout disposé à le battre comme plâtre — ou si la situation sociale implique quelque retenue, payer des gens pour accomplir cette besogne vengeresse ; ou encore faire appel à sa progéniture... Voici, en 1646, au Puy, un consul aux prises avec un receveur des tailles de la même ville, à propos d'une élection consulaire : échange de mots « sot, ignorant », « petit garçon ». Finalement le receveur des tailles « fist appeler ses enfans, leur tint semblables paroles : J'ay nourry des mastins qui abboient et ne mordent pas. Je vous déshérite si vous ne tues Royet » (son adversaire). Ce qui fut fait par les héritiers ⁽⁹⁶⁾.

Cette mécanique passionnelle va donc très loin, dès que ces impulsions ne sont pas refrénées : en tous domaines, et d'abord, évidemment, en amour ⁽⁹⁷⁾. Bien avant que Corneille et Racine en aient fourni les modèles incomparables, les luttes de l'amour et du devoir sont poussées aux extrémités les plus noires : Pierre de L'Estoile se lamente sur « les folles affections des filles » qui les conduisent au tombeau de dépérissement. « Mademoiselle Marie de Baillon ma nièce âgée de 20 ans ou environ mourut en cette ville de Paris au logis de M. X. où on l'avait mise pour empêcher le mariage d'un gentilhomme auquel elle portait tant d'affection qu'ayant trouvé moyen de le voir et lui parler l'amour, au bout de 24 heures, lui donna la mort ⁽⁹⁸⁾. »

A ces amours contrariées par des raisons sociales le remède couramment apporté — et bien préférable à la mort au demeurant — est l'enlèvement, suivi d'un mariage rapidement célébré à quelques lieues de là. Passe encore lorsque la jeune veuve — ou demoiselle — est consentante, et complice : l'affaire tourne à l'opérette ; mais il est beaucoup plus remarquable de voir des filles enlevées contre leur gré par un ravisseur attaché à une proie qui résiste de toutes ses griffes. D'Ormesson raconte ainsi la seconde tentative faite par M. de Charmoy sur la personne de M^{lle} de Sainte-

Croix, réfugiée après une première alerte au monastère des filles-Dieu, rue Saint-Denis : « Charmoy, enragé, se résout d'enlever la fille ; pour cet effet la nuit de la Nostre Dame, à une heure, il vient avec Saint-Ange et cinq hommes ; ils pétardent une première porte... montent à la chambre de la demoiselle qui s'en estait fuie avec une religieuse dans un grenier à fagots ; ils l'y trouvent, l'en tirent de force, quoy qu'elle fut en chemise ; elle se tenant à une échelle, ils l'entraînent et luy font donner de la teste sur le plancher ; elle se jette à leurs jambes pour les empescher de l'enlever ; ils luy donnent cent coups de baston, d'éperons et de coups sur les bras pour luy faire quitter prise ; ils la traînent dans le jardin nue comme la main ; taschent de la passer sur la muraille ; elle se prend à l'échelle et à la muraille ; ils la tirent par les cheveux ; ils n'en peuvent venir à bout ; enfin ils la lient sur le dos d'un homme qui voulant monter à l'eschelle, deux eschelons rompirent. Cependant le tocsin sonne... (99) ». Scène ordinaire, ou presque : les hommes de main de ces opérations en ont tellement l'habitude qu'ils prennent leurs précautions contre les coups de couteau possibles : « Elle donna des coups de couteau aux ravisseurs, qui avaient bons collets de buffle (100). »

Passion non moins féroce, et proche parente de cette rage d'aimer malgré l'autre, la jalousie, qui fait aussi beaucoup de victimes : le crime passionnel — s'il n'est pas monté en épingle comme aujourd'hui (les premières gazettes, au début du xvii^e siècle, se soucient beaucoup plus d'information politique que de tout autre chose) — est donc fort courant ; il est puni plus sévèrement sans doute que de nos jours où tant de circonstances atténuantes interviennent pour modérer les jugements, mais cette répression est d'une efficacité médiocre.

Peut-on aller plus loin, et soutenir que ces formes de passions impossibles à réfréner sont plus fréquentes que la simple paillardise ; il faudrait une enquête systématique à travers les témoignages les plus divers pour en décider fermement. Ronsard et quelques autres poètes plaignent dans les deux sens (101). Cependant tel grand voya-

geur, qui admire les naturels de la Nouvelle France, apporte une lourde pièce au dossier du libertinage : « Mais aujourd'hui la plupart [des femmes] veulent que leurs mamelles servent d'attraits de paillardise ; et se voulans donner du bon temps, envoient leurs enfans aux champs, là où ils sont par aventure chargés ou donnés à des nourrices vicieuses, desquelles ils succent avec le lait la corruption et mauvaise nature... (102) » Au demeurant ce siècle et demi de la France moderne paraît plutôt placé sous le signe de l'exaspération des passions que sous celui des plaisirs raffinés.

La même outrance se retrouverait-elle dans d'autres domaines ? S'il est permis de dire passions religieuses pour désigner les Ligueurs et les Réformés des guerres civiles à la fin du xvi^e siècle, point de doute. De même, l'honneur nobiliaire et l'ardeur avec laquelle les gens d'épée défendent leurs positions sociales menacées, relèvent-ils de semblables définitions. Il n'est pas question, ici, de faire un catalogue des passions ayant cours à l'époque : honneur, amour, amitié... Les quatrains de Pibrac, ces mises en garde prudhommesques, platement rimées, et recopiées dans dix et vingt livres de raison sous le titre de « conseils aux enfants », en fourniraient sans doute un bon répertoire. En utilisant le meilleur critère qui se puisse trouver, les passions de l'amour, nous venons de montrer du doigt cette exaspération : elle porte témoignage à son tour pour une prédominance de l'affectif sur l'intelligence. Au demeurant, nul doute que notre compréhension en ce domaine souffre d'une insuffisante information : les sources existent pourtant, qui permettraient de reconstituer à la fois les normes imposées par la haute société et les transgressions ; ce sont les archives judiciaires des tribunaux, subalternes ou supérieurs, qui conservent jugements, interrogatoires et enquêtes. Les dépouillements réalisés ici et là pour des siècles ultérieurs, sont révélateurs : vol alimentaire, vol à la tire, vol de linge tout comme la criminalité crapuleuse sont immédiatement accessibles, et permettraient une meilleure approximation de cette dominante affective.

Chapitre IV

L'homme psychique : outillage mental et attitudes fondamentales

L'expression d'outillage mental est maintenant passée dans le patrimoine commun des historiens ; voilà trente ans qu'elle a été proposée par Lucien Febvre⁽¹⁰³⁾ dans son *Problème de l'incroyance*, et elle a été adoptée pour désigner cet équipement de base qui devrait être reconstitué pour chaque époque, pour chaque culture, avant toute tentative de saisir les efforts conceptuels, la vie des idées et les mouvements de l'esprit public. De la même façon qu'on ne saurait concevoir l'étude de l'architecture ou de l'art du tissage sans définir d'abord les techniques dont disposaient les artisans d'une époque lointaine, de même est-il nécessaire de restituer les ressources mentales dont disposaient intellectuels de profession et hommes du commun pour analyser, décrire, expliquer le monde, et les hommes, et Dieu. Ce qui est la reconstitution d'abord d'un vocabulaire et de son maniement, l'étude d'une langue qui porte pensées et sentiments ; ce qui représente aussi la reconstruction de l'encadrement, tel qu'il apparaît à l'homme moderne. Questions complexes à une époque où les langues nationales conquièrent leur place au soleil, contre le latin et les patois, au moment où les conceptions courantes du monde se trouvent bouleversées par les découvertes maritimes, et par celles de Copernic et Galilée.

I. LANGUES PARLÉES ET ÉCRITES

Dans son *Rabelais*, Lucien Febvre s'attache à montrer que le vocabulaire, dépourvu des termes philosophiques abstraits, et la syntaxe cahotante des Français du XVI^e siècle ne pouvaient constituer l'instrument nécessaire à la formulation d'une pensée incroyante (104). Ces remarques souvent subtiles n'épuisent évidemment pas le problème de l'outillage linguistique de l'époque : elles sont un éclairage, une démonstration portant sur un problème parfaitement délimité dès le début du livre.

Il est sûr que cette question du langage est, à cette époque, d'une singulière complexité. A bien compter, les Français du XVI^e siècle se trouvent disposer non pas d'une, mais de quatre langues. Abondance de biens qui n'est pas signe de richesse, mais d'une mutation de grande envergure ; ce qui, dans la période envisagée, constitue un handicap terrible pour les hommes, embarrassés dans leurs parlars concurrents, encombrés des néologismes de l'un ou de l'autre. Double gêne en fait, puisqu'il y a deux langues recherchées, le latin et le français littéraire, et en même temps deux séries de parlars vulgaires, du Nord et du Midi. Le latin idiome des clercs et des savants est en recul, malgré sa commodité, en tant que mode d'expression international, au moment où les différentes nations d'Europe codifient et fortifient leurs langues respectives. Il a déjà été noté avec finesse par Brunot combien l'action des humanistes en faveur d'un latin cicéronien, aussi châtié que possible, a contribué à figer le latin « classique » dans sa raideur de langue morte. Les autres formes vivantes de latin, celui de l'Église, des médecins et autres savants (105), se sont trouvées ainsi séparées de leurs sources de renouvellement — et condamnées indirectement, à leur tour, par le progrès du parler national. D'Ambroise Paré à Descartes, le mouvement est continu dans le même sens : et malgré toutes les protestations — celles de la Faculté de Médecine pour le premier, celles d'autres savants pour le second — le latin est abandonné au profit de la belle langue fran-

çaise ; seule l'Église catholique (et l'Université qui en fait partie) s'est obstinée dans la fidélité au latin ; en partie par réaction contre les Réformateurs qui, dans tous les pays, se sont souciés de mettre la Parole à la disposition des fidèles, et ont traduit la Bible, Luther parmi les premiers, comme chacun sait.

Mais dans la vie de tous les jours, il y a longtemps — dès le haut moyen âge — que les parlars couramment usités ont pris la place du latin abâtardi ; les patois d'oïl et d'oc continuent au début des temps modernes une carrière d'autant plus rayonnante que la langue littéraire ne peut s'imposer dans les classes populaires — paysannes surtout — que par le truchement de l'imprimé. Langages tout concrets, plus encore s'il est possible que le français, langages quasi professionnels d'hommes de la terre, à qui suffit la disposition du vocabulaire imagé de leurs outils et des fruits de la nature.

Les progrès de la langue littéraire sont cependant certains, fruit de tout un enchaînement de causes diverses : aussi bien les *Défenses et illustrations* que l'ordonnance royale de François I^{er}, prescrivant l'utilisation du français en justice, codifiant à son heure la pratique des officiers royaux, mais qui ne s'est point imposée sans heurts ni lenteurs ; et surtout le développement de l'imprimerie elle-même (106) ; l'édition d'ouvrages écrits en français, de traductions (107), a entraîné des recherches pour la codification de l'orthographe comme pour la syntaxe, qui étaient inévitables. Aux fantaisies du langage parlé fait place peu à peu — très lentement assurément, puisque la fixation de la langue littéraire se poursuit jusqu'au XIX^e siècle — une réglementation qui, acceptée par les typographes et les éditeurs, suscitée par eux souvent (notamment Geoffroy Tory et Robert Estienne), est finalement prise en main au siècle suivant, au temps de Malherbe, par Ménage et Vaugelas, et l'Académie française dès sa fondation. « Contre les fautes grossières, qui se commettent dans les Provinces, ou dans la lie du peuple de Paris », les *Remarques* de Vaugelas codifient le bon usage (la Cour et les bons auteurs), et la langue littéraire, qui n'a plus rien à envier

au latin, prend la place de celui-ci, en 1648, dans la diplomatie.

Cette langue se répand maintenant ⁽¹⁰⁸⁾ au rythme même où progresse la lecture, instrument de communication et d'auto-éducation. Nul doute sur ce point : les hommes de l'époque moderne se sont jetés sur l'imprimé, qui leur révèle pensers et mondes nouveaux ; dès le xv^e siècle, ils ont appris à le lire, à reconnaître à la place du manuscrit ses caractères fixés rapidement. Et, même dans d'humbles maisons d'artisans — tout comme chez les personnes cultivées — une place a été faite dans la salle commune, près du dressoir ou de la cheminée, pour la Sainte Bible, les quatre fils Aymon, Oger le Danois, Mélusine, le Calendrier des Bergers, la Légende dorée, ou le Roman de la Rose. Il est malheureusement difficile de délimiter l'extension de la lecture ; opposer, une fois encore, villes et campagnes paraît s'imposer. Les villes comme Rouen ont dès le xv^e siècle une bibliothèque municipale, où les livres sont exposés à la disposition des habitants ; les échevins, lors de leur prise en charge, prêtent serment de n'en distraire aucun ⁽¹⁰⁹⁾, et en 1619 encore, les ouvrages sont enchaînés sur les tables où ils sont mis en lecture. Maints inventaires après décès permettent également de constater que commerçants et juristes, médecins et artisans, possèdent des bibliothèques privées, souvent bien garnies. Mais en dehors de ces villes, où les passions religieuses ne peuvent manquer d'attiser le goût de lire — et de fortifier l'expansion de la langue, — il est bien difficile de se prononcer...

Nous savons, bien sûr, avec Brunot, que l'équipement routier du xviii^e siècle, ferroviaire du suivant, et enfin l'école primaire obligatoire ont été nécessaires pour achever cette conquête de la France par la langue française. Les débuts de l'époque moderne représentent une étape essentielle dans cette progression ; une étape où une langue, encore fort déficiente, au vocabulaire uniquement concret, et redondant, à la syntaxe incertaine, mêlant les plans et les perspectives, s'impose à peine à ses utilisateurs. Inutile de revenir longuement sur ces déficiences ⁽¹¹⁰⁾ : elles se mesurent négativement par les apports des siècles suivants ;

la langue philosophique et la langue scientifique se constituent peu à peu, de Descartes et Fermat à Condillac et Lavoisier. Dans ces domaines, le seul capital est le langage scolastique, hérité de l'École médiévale, avec toutes ses limites — et son emploi étroitement réservé aux clercs. Autant dire un instrument de logique formelle, sans autre valeur.

Un point encore : ce progrès des langues nationales, général en Europe, est sensible aux voyageurs, aux commerçants, qui recommandent à tout venant l'étude des langues étrangères ; le latin est mourant, dit-on partout, et il est nécessaire d'apprendre le parler des voisins. Montaigne et Rabelais recommandent en particulier l'italien ; et Savary, le parfait négociant, au milieu du xvii^e siècle, veut que l'on enseigne aux jeunes gens destinés au commerce, après l'arithmétique et la tenue des livres, « les langues italienne, espagnole et allemande, qui sont très nécessaires à ceux qui veulent négocier dans les pays étrangers ». Commercer, ici ; se frotter aux mœurs ou coutumes des autres pays, pour Montaigne. Les langues étrangères n'apparaissent pas encore comme des langues de culture, évidemment. Il s'agit tout au plus de se faire comprendre, pour vivre commodément à table d'hôte, et faire ses affaires. L'allemand philosophique, pas plus que l'anglais commercial d'ailleurs, n'ont encore vu le jour. Savants et lettrés n'ont à leur disposition, hors de France comme chez eux, que des langages ouverts aux vocables concrets de la vie quotidienne.

D'autre part, toute pensée se développe dans des cadres qui ont été, pendant de longs siècles, des données sans variations importantes. S'il est vrai qu'au xx^e siècle chaque grande découverte physique entraîne l'élaboration d'un cadre spatial, d'une géométrie nouvelle, c'est là une des grandes innovations de notre époque, qui est riche en bouleversements de cet ordre. Mais autrefois, espace, temps, milieu naturel ne présentaient pas semblable mobilité et leur permanence impose à tous des cadres apparemment immuables.

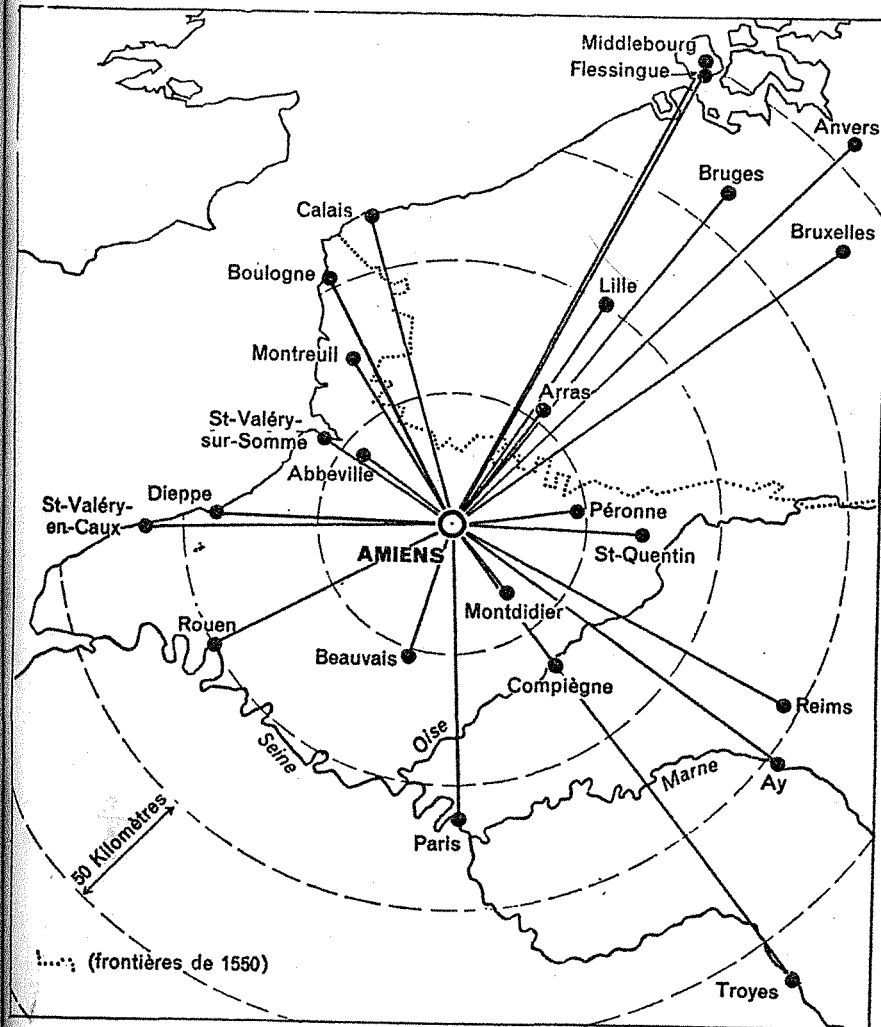
Cependant, avec les temps modernes, commence un

élargissement des horizons : c'est, nous le savons, la découverte de la terre, puis celle du ciel. En 1460, Nicolas de Cus spéculait déjà doctement sur le domaine antique qui n'est pas l'univers : Si l'Empereur des Romains est appelé maître du monde... c'est par un abus de langage. Encore faut-il être prudent : l'Amérique, l'Océan Pacifique, et la flore et la faune des pays nouveaux ne sont pas immédiatement présents en chaque esprit. Sans doute l'homme dont la vie entière continue à se dérouler dans un paysage au cadre étroit, canton montagneux ou village de plaine, sans avoir jamais de vues étendues sur une partie de l'univers, sur la mer aux horizons sans fin, n'a pas la même possibilité de concevoir les espaces nouveaux que le voyageur, le marchand, journellement assiégés par le monde entier, et dont les conceptions de l'espace se sont progressivement élargies jusqu'aux limites de la planète.

Ces grands cadres : espace, temps, milieu naturel, présentent donc d'évidentes disparités ; s'il est vrai que les voyages de découverte, en permettant de déduire que la terre est ronde, ont bouleversé une conception du monde, encore faut-il essayer de rendre compte de ce bouleversement : voir se juxtaposer jusqu'à la contradiction des notions incompatibles, peut-être ; mais voir aussi quelle est la perception immédiate, quotidienne de l'espace (111).

2. L'ESPACE ET LE TEMPS

L'un et l'autre sont une construction de l'esprit : un effort de l'homme, à partir de ses mouvements. Mémoire des lieux, l'espace est d'abord le domaine familier à l'intérieur duquel se situent les activités humaines. Ce qui n'est plus aussi sensible aujourd'hui, où la lecture de la carte et les voyages sont chose si commune, mais qui représente une réalité profonde d'autrefois. La mesure de l'espace est toujours tirée du corps humain : pied, pas, coudée ; puis du déplacement : une forêt a trois journées de marche de profondeur, un champ a trois jours de charruage de superficie, trois journaux... Tout ceci à la mesure de la vie rurale, traditionnelle, dans le cadre d'un terroir.



Carte n° 4. Perception quotidienne de l'espace : les relations commerciales d'un petit marchand de tissu amiénois (fin du xvi^e siècle).

Mais il faut bien voir qu'au-delà, la part de l'inconnu est si grande qu'il n'y a plus place pour des mesures moyennes : les lettres n'arrivent pas d'un bout de la France à l'autre, d'une rive de la Méditerranée à l'autre ⁽¹¹²⁾. C'est l'immensité, trop difficile à mesurer ; mais aussi l'irrégularité : courriers à cheval sur terre, vaisseaux livrés aux caprices des vents sur mer, il n'est plus de distance sûre, lorsqu'il s'agit de relier Paris à Madrid ou à Rome. Hors du canton familial, où chemins, maisons, arbres sont connus un à un, où toutes les mesures communes sont pratiquées, il n'y a que l'immensité incommensurable de l'univers nouveau : seuls ceux qui en ont l'expérience peuvent éviter l'hyperbole ; Christophe Colomb écrit de la Jamaïque en 1503 : « El mundo es poco ; digo que el mundo no es tan grande como dice el vulgo ⁽¹¹³⁾. »

Du moins, s'il n'est pas donné à chacun de reconnaître d'expérience les vraies dimensions du globe, a-t-il été possible de pressentir l'importance neuve des distances mal mesurées : nouveaux mondes, nouvelles Espagnes, nouvelles Frances, le vocabulaire, qui persiste longtemps à désigner sous ces vocables les terres lointaines où s'installent les Européens, témoigne d'une nouvelle façon d'estimer les distances et le monde. Plus clair encore est le témoignage des peintres, qui, par la perspective, introduisent une troisième dimension dans leurs tableaux, et contribuent — par un choc en retour, bien connu — à répandre une vision élargie de l'univers ⁽¹¹⁴⁾.

Encore quelques décennies : et les espaces infinis inter-sidéraux troublent par leur silence effrayant la méditation pascalienne. Plus question ici d'adapter les mesures humaines terrestres, déjà insuffisantes. A l'échelle de l'homme moderne, la traversée d'un pays comme la France ou l'Europe reste une équipée mémorable (Montaigne, Esprin-chard en consignent les étapes) ; et le tour du monde en 80 jours sera une belle performance du XIX^e siècle... Rien ne paraît bien délimité, au delà d'une lieue à la ronde.

*

La conquête du temps, si elle n'a pas subi aux XVI^e et XVII^e siècles le handicap de cet élargissement infini des espaces, n'en est pas moins difficile. Dans les villes, horloges et guetteurs donnent l'heure ; à la campagne, les cloches de l'église, du monastère, résonnent à travers champs... Pourtant, chacun garde des expressions de ruraux habitués à suivre les mouvements du soleil ; le sire de Gouberville, qui a pourtant une horloge chez lui, dit sans cesse : environ soleil levant, à soleil couchant ; ou bien évoque le vol des « vitecoqs » et le chant des coqs ⁽¹¹⁵⁾. Il compte aussi la durée, non pas en heures ou subdivisions mathématiques de l'heure, mais en prières : le temps d'un *Ave*, d'un *Miserere*, de deux *patenôtres* ⁽¹¹⁶⁾. Lointain héritage, sans doute, de la vie monastique rythmée par les exercices de piété, sont les « Heures », qui divisent la journée en huit parties égales. La précision dans l'évaluation du temps passé à un travail, et dans l'évaluation du moment de la journée n'est pas encore une exigence de l'esprit et de la vie quotidienne. Gargantua dit tout naturellement « Jamais je ne me assujettis à l'heure. »

Horloges médiévales et clepsydres, employées depuis des siècles, sont des instruments délicats, prompts à se détraquer : la grosse horloge urbaine doit avoir perpétuellement un servent « orlogeur » auprès d'elle, pour remonter les poids, surveiller le mouvement et les sonneries (quand il ne faut pas sonner à la main). Toutes ces belles mécaniques médiévales, dont s'enorgueillissent villes, beffrois et cathédrales, se contentent d'ailleurs de donner les heures. Montaigne traversant la Bavière signale comme une curiosité celle de Landsberg qui sonne les quarts d'heure « et dict on que celui de Nuremberg sonne les minutes ». Les clepsydres à eau ou à sable sont peu sûres : « Ceux d'eau, dit Scaliger, sont moins durables et plus seurs, car le sable s'amoncelle quelquefois, ou il s'humecte si bien qu'il ne coule pas toujours ; l'eau coule perpétuellement où il y a le moindre trou, mais elle se consume ; il y en faut plus mettre... L'esmail bien brisé est meilleur que le sable. » L'horlogerie de précision naît au milieu du XVII^e siècle seulement, lorsque Huygens présente (le 16 juin 1657)

aux États de Hollande la première pendule, mesurant le temps par les oscillations toujours égales du pendule. Les premières pendules apparaissent en France dans les années 1660-1665.

Au delà des quarts d'heure et des heures, qui divisent la journée, et qui font l'objet d'une mise au point quotidienne, puisque les horloges sont mises à l'heure du soleil, chaque jour à midi — vérification facile et nécessaire en l'état de la technique — l'imprécision est non moins grande. Sans nul doute le rythme des années pour les populations rurales est un défilé de semaines, grâce au repos dominical — et de saisons avec leurs travaux toujours recommencés : jours courts du charruage, de la Saint-Rémi aux Brandons, jours plus longs de Carême ⁽¹¹⁷⁾... Les dimanches, désignés par les premiers mots de l'introit qui leur est propre, ne sont pas une date, mais un nom : c'est Quasimodo, Cantate Domino, Reminiscere ; les dimanches des grandes fêtes ont aussi un nom commun, traduit du latin parfois : Pentecôte, Pâques des roses, *pascha rosata* ; les Rameaux, Pâques fleuries ; le second dimanche après Pâques est le « dimanche des blanches nappes »... Seuls les couvents, les échevinages possèdent des calendriers perpétuels, grâce auxquels, chaque année, on calcule la date de Pâques et on établit le calendrier nouveau, annoncé en chaire de dimanche en dimanche, de mois en mois, au fil d'années qui commençaient, au gré des uns ou des autres, aussi bien le 1^{er} janvier que le 25 décembre, ou le 25 mars... Sans doute la réforme du calendrier par Grégoire XIII en 1582 attira-t-elle l'attention des esprits curieux sur les difficultés du calendrier solaire, auquel la réforme ajustait avec minutie le calendrier officiel de l'Église romaine ; les polémiques suscitées par l'application de la mesure qui récupérait dix jours d'un coup (en France, par ordonnance du 3 novembre 1582, il est décidé de passer du 9 au 20 décembre) ont sans doute répandu dans l'opinion informée une idée plus précise du calendrier : il est frappant de voir le premier échevin de Rouen commencer un discours à ses collègues, le 3 janvier 1643, par cette évocation très mathématique : « Messieurs, encore que nous voyons toutes

choses rouler à leur ordinaire, que la nuit succède au jour et le jour à la nuit, et que le soleil dans la révolution de son arc illumine notre hémisphère l'espace de 182 jours 15 heures et une minute, et qu'il parcourt l'autre hémisphère autant de temps... ⁽¹¹⁸⁾. » Le souci de précision est touchant et révèle un savoir tout neuf, une préoccupation récente.

Le temps n'est pas chose précieuse comme de nos jours, où la vie humaine est pourtant beaucoup plus longue... Le paradoxe apparent, que nous découvrons ainsi, n'est pas réductible, comme on l'a cru, à une différence de conceptions religieuses : l'éternité promise à l'homme moderne l'est encore à nombre de nos contemporains. Le progrès des mathématiques ⁽¹¹⁹⁾, de l'horlogerie, et surtout des moyens de transport en rendent beaucoup mieux compte. Mais il importe de souligner qu'indifférence et imprécision vont de pair : l'à peu près est ici encore la loi commune.

3. LE MILIEU NATUREL

Plongé dans la nature, le Français du XVI^e et XVII^e siècle l'est beaucoup plus que nous, et de façon quotidienne. Point n'est besoin d'envisager ici, dès l'abord, une cosmogonie dont il serait très difficile de préciser les contours, car il ne s'agit pas d'un milieu scientifiquement perçu, et techniquement dominé. Des deux termes qui caractérisent le contact de la nature du XX^e siècle, c'est encore le second qui serait le plus acceptable pour l'époque moderne, bien qu'il n'y ait pas de commune mesure technique. Le milieu naturel, secourable et redouté à la fois, est à dominer, dans une conquête de chaque jour par un homme sans armes, pour comprendre et connaître d'abord : c'est pourquoi au moyen âge déjà, certains se sont attachés si longuement à rechercher les significations cachées des créatures, en de nombreux Bestiaires et Lapidaires ; faute de classifications même sommaires, l'homme de la Renaissance est comme perdu, sans guide. « J'imagine l'homme, écrit Montaigne, regardant autour de luy le nombre infiny

des choses, plantes, animaux, métaux ; je ne sais par où luy faire commencer son essay ⁽¹²⁰⁾. »

Aussi bien ce milieu les assiège et les presse de toutes parts ; l'abondante faune de l'époque donne à la campagne des allures de paradis terrestre, tant la vie animale est grouillante : partout, en Provence comme en Normandie, des battues (des « huées ») sont nécessaires pour protéger le bétail contre les sangliers, les loups, les renards qui vont en troupes. Loups et sangliers viennent dans les villages, les sangliers « baugent » près des maisons, jouent avec les porcs domestiques, mangent les pommes dans les jardins. Le sire de Gouberville en tue plusieurs dans le sien. De même, il capture le soir des dizaines d'étourneaux dans son colombier, où ils viennent manger le grain des pigeons : « Après soupper nous couvrismes le colombier avec des toiles et y prîmes trois boisseaux d'estourneaux. » Sauvages ou domestiques, les bêtes sont volontiers considérées comme des parents des hommes, et toute une sentimentalité complexe naît de cette présence obsédante : ils se plaisent à imiter les animaux, et à retrouver en eux-mêmes des traits caractéristiques, physiques ou moraux, des bêtes et plantes qui les entourent. C'est assurément l'origine des noms de famille, si nombreux, empruntés aux règnes végétal et animal : Loiseau, Mouton, Lelièvre, Lehoux, Duchesne, Durosier... De la familiarité amicale accordée aux chiens jusqu'au crime de « bestialité », si fréquemment mentionné dans les annales judiciaires, la gamme de la promiscuité domestique est celle d'une fraternité.

Mais la nature qu'ils ont sous les yeux ne leur suffit pas déformée par leur imagination, ils la complètent d'un monde déréglé de monstres ahurissants. Ambroise Paré décrit d'un même mouvement des animaux rares — d'exotiques, comme le crocodile ramené du Caire via Venise à Paris par M. de la Vernade en 1517 ⁽¹²¹⁾, et des monstres de terre et de mer, complaisamment évoqués et décrits avec leurs cornes mystérieuses, leurs mœurs propres, chameaux de mer, serpents à plusieurs têtes, bêtes à fonction partiellement humaine : toute une ménagerie dont Brueghel et Callot ont fait leur joie ; c'est le monde fantastique qui

hante les rêves — parfois éveillés — des enfants et des adultes.

Ceci implique des attitudes mentales fort diverses : la crainte de l'inconnu, du monstrueux, d'une part ; mais aussi — et là encore l'imprécision des connaissances laisse le champ libre à l'affectif — l'amour naïf de la nature, de la terre maternelle par exemple, et des richesses qu'elle nourrit, ou qu'elle recèle. L'eau des rivières et des lacs, les forêts où se réfugie le gibier traqué, où l'homme s'égare aisément, appartiennent à tous, et sont des biens offerts à tous ; de même les herbes des prairies et des landes, dont les vertus sont bien connues, l'herbe à coupures, la galie des marais contre la rage, l'herbe du diable qui endort... Le rythme des saisons, — et des surprises même, printemps précoce au cœur de l'hiver, gelée blanche en plein mois de mai, — la vie végétale les enchantent, les premières fleurs tout comme les plus abondantes récoltes : dans une certaine mesure, ils vivent à ce rythme même, et savourent les réussites avec une sorte d'innocente avidité.

Ordonner ce milieu naturel ne tente qu'en partie encore leur ambition : c'est le XVII^e siècle en sa maturité qui se met à créer des jardins, à planter avec passion et méthode ; le siècle précédent est bâtisseur, et se contente de placer ses châteaux au cœur des bois giboyeux. Ainsi Anne de Montmorency, lors de sa retraite. Cent ans plus tard, le grand Condé travaille avec Le Nôtre à mettre ordre et symétrie dans la forêt de Chantilly. Au XVI^e siècle, dominer la nature, c'est domestiquer les bêtes ; le goût de la violence animale, laquelle le cavalier doit chaque jour imposer sa maîtrise, est partie essentielle de leur sens de la vie : les chasses où les chevaux se cabrent devant l'obstacle, devant le gros gibier qui fait front, sont pour eux l'occasion inlassablement renouvelée d'éprouver leurs talents d'écuyers, de déployer leur énergie à dominer leurs montures dans une épreuve particulièrement hardie. La chasse à courre est, pour ceux qui peuvent y prendre part, la passion par excellence, où l'homme brave éprouve la jouissance de sa supériorité.

Ainsi le milieu naturel se trouve être moins un cadre mental — offert à la spéculation intellectuelle, et à la trans-

formation technique — qu'un élément d'action : il est pensé, et senti surtout, comme le point d'application d'activités quotidiennes : monde hostile et fraternel à la fois, monde dur pour l'homme — et mystérieux. Quelques progrès qu'aient pu réaliser les sciences de la nature à cette époque, où la nomenclature se fait plus précise, il n'est pas douteux que, moins encore que l'espace et le temps, le cosmos n'est encore pour l'homme moderne un cadre de pensée.

Conclusion à la première partie

Nous ne nous dissimulerons pas tout ce qu'il y a d'artificial dans la première démarche que nous venons de tenter : saisir les mesures de l'homme comme individu isolé, c'est toujours le mutiler, l'abstraire de réalités humaines plus complexes ; la précarité de l'existence matérielle, la sous-alimentation chronique ne se comprennent pas sans référence aux techniques de la production agricole et aux systèmes de répartition des revenus de la terre. De même la prédominance de l'affectif, la dispersion des langages sont des faits de civilisation qui mettent en cause toute une hiérarchie sociale, toute l'organisation des rapports humains : Vaugelas et Ménage en sont de très bons témoins.

De cette insuffisance de ce premier montage dans notre tentative pour reconstruire le Français du début des temps modernes, nous pouvons fournir une dernière preuve, et comme le bilan : c'est la difficulté qu'il faut reconnaître à fournir une description simple des modèles d'éducation de l'époque, qui serait assurément le meilleur miroir de ces mesures humaines explorées jusqu'ici : la manière dont sont élevés les petits d'homme — dont sont équipées les intelligences, formés les caractères et les corps ⁽¹²²⁾.

Il est sans nul doute assez facile de glaner maints traits d'éducation dans nos livres de raison si souvent destinés à édifier les générations à venir, de reconstituer avec l'aide de Montaigne et Rabelais, maîtres pédagogues consacrés

par l'histoire littéraire, avec l'expérience des collèges des Jésuites, des Oratoriens, plus d'une méthode d'éducation, et surtout d'instruction. Qui ne sait au demeurant que les collèges du *xvi^e* siècle, ceux que fréquentèrent précisément Montaigne et Rabelais, étaient d'infâmes geôles, où les belles-lettres s'enseignaient à force de férules? Qui ne connaît l'opposition tête bien faite — tête bien pleine, et le programme très modeste (1) dont le jeune Gargantua s'est diligemment nourri, lorsqu'il est allé étudier loin des collèges, selon le plan établi par son créateur, Maître François Rabelais? Tout aussi célèbre est la discipline humaniste des collèges jésuites, où l'art de se bien tenir à table et à cheval avait sa place à côté des exercices intellectuels, à côté du latin, des mathématiques et de la géographie.

Assurément il n'est pas sans intérêt de voir l'enseignement scolastique des collèges médiévaux édifiés à l'ombre des grandes Facultés de Droit, de Théologie et de Médecine, reculer, à la fin du *xvi^e* siècle, devant des formes nouvelles d'enseignement, plus libérales et plus ouvertes sur les sciences nouvelles à la fois (123); il n'est pas dépourvu d'importance de voir les Oratoriens, dès l'ouverture de leurs établissements au début du *xvii^e* siècle, choisir d'enseigner en français, d'apprendre à lire aux enfants en français, et non plus en latin comme avaient coutume de faire tous leurs prédécesseurs.

Mais toutes ces pédagogies ne peuvent nous fournir des éléments suffisants de reconstitution : à la fois parce qu'elles concernent les seuls adolescents (ou enfants déjà grands), de sept à huit ans jusqu'à vingt au moins, et touchent essentiellement l'instruction, alors que psychologues et pédiâtres nous ont appris depuis un demi-siècle l'importance de la première éducation, du berceau à ce premier âge de raison où l'on entrait au collège (124), et parce que ces collèges et précepteurs sont destinés à former une petite minorité de la jeunesse : les enfants de la noblesse et de la bourgeoisie tout au plus.

Sur la première éducation, il est bien certain que nous sommes fort démunis : les livres de médecine consacrent

Conclusion

quelques lignes — au plus quelques pages — à l'alimentation du nouveau-né, au choix d'une nourrice « gaye, joyeuse, sobre, chaste, propre, douce, diligente, point triste, ni ivrogne », parfois aussi à la façon d'emballer les bébés. C'est peu de chose.

Mais à l'âge où interviennent nos collèges, se pose la question du recrutement de ces établissements. Assurément les enfants de paysans, journaliers comme laboureurs, ne connaissent pas d'autre école que le catéchisme paroissial, où le curé du village leur fait annoncer les vérités d'Évangile, réciter et chanter de mémoire quelques chants d'Église jusqu'au moment où ils vont aux champs : apprentissage précoce. Dans les villes par contre, nous voyons mieux les communautés avides de créer les collèges nécessaires à l'éducation des fils de robins, de marchands pour qui les arts libéraux sont une initiation nécessaire au métier paternel : aux environs de 1640, il n'y a pas de ville française qui n'ait au moins un collège ; les plus importantes en possèdent plusieurs, qui rivalisent d'émulation pour attirer la clientèle bien-payante des riches bourgeois et des grandes familles nobles. Parfois les échevins prennent en charge les frais d'études des enfants pauvres — fils d'artisans, de petits métiers urbains — assurent eux-mêmes la rémunération des régents — qui veulent être bien payés, sinon plantent là ville et collège ; mais d'une façon générale, cet enseignement — qui couvre en partie à la fois notre Primaire et notre Secondaire — est réservé aux classes supérieures pour lesquelles il constitue, soit une nécessité professionnelle, soit une obligation sociale (125). Ainsi, selon les ressources et les besoins des parents, l'instruction et l'éducation se dispensent inégalement, de la lecture moralisante du catéchisme à l'enseignement humaniste des Jésuites et des Académies protestantes, et jusqu'aux études supérieures des Facultés.

Sans nul doute, c'est là essentiellement problème social : s'il est vrai qu'écoles et universités médiévales sont en pleine transformation, s'il est vrai que l'apprentissage, ce mode de formation presque universel au moyen âge est en régression (126), il reste que les modes nouveaux d'éducation

doivent être saisis dans le contexte social, où ils sont en train de se former ; il est temps de faire place, dans un second temps de notre recherche, aux groupes sociaux, de différencier, selon l'encadrement humain, cet homme moyen évoqué jusqu'ici.